

le monde des

artisans

septembre/octobre 2019 • 1,50 €
Bimestriel #132

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// LOIRE-ATLANTIQUE

PAYS DE LA LOIRE



IMAGINER AUJOURD'HUI
L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ
DE DEMAIN

BIENNALES DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

3^{ÈME} ÉDITION

04 ÉVÈNEMENT
Rendez-vous à Serbotel

06 ÉVÈNEMENT
Artisa'Night :
le 7 novembre

L'ÉCONOMIE DE
PROXIMITÉ
EN PAYS DE
LA LOIRE

Et si on vous accompagnait au quotidien
dans la gestion de votre entreprise ?

CRÉATION - REPRISE - TRANSMISSION



S'ÉQUIPER
POUR
L'AVENIR
SANS FRAGILISER
LE PRÉSENT.

CRÉDIT-BAIL MOBILIER,
FINANCEZ VOTRE ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL
DE FAÇON SIMPLE ET PERSONNALISÉE
TOUT EN PRÉSERVANT VOTRE TRÉSORERIE.





IMAGINER AUJOURD'HUI L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ DE DEMAIN

Notre monde connaît de profonds changements. Nos modes et habitudes de consommation évoluent. Parce que ces (r)évolutions ne sont pas sans conséquences sur le commerce et l'artisanat de proximité, la CMA s'engage dans l'anticipation et l'accompagnement de ces mutations. L'acte de consommation artisanale est et sera de plus en plus un acte citoyen, porteur de sens et de lien social. L'économie de proximité a de l'avenir; c'est la raison pour laquelle la CMA la défend et soutient ceux qui la portent au quotidien. C'est tout l'objet des Biennales du 3 octobre dernier. Votre CMA est à vos côtés pour répondre à vos besoins dans le domaine des formalités, de la formation ou du développement de votre entreprise. N'hésitez pas à avoir recours à cette offre de services que vous pouvez consulter sur www.artisanatpaysdelaloire.fr. Le rôle de la CMA est aussi de mettre en valeur l'excellence artisanale. « Entrepreneures de talent » récompense les femmes qui entreprennent, le prix régional « Excellence artisanale » ou encore « Stars & Métiers » sont autant d'occasions de découvrir des réussites mais aussi, et avant tout, des aventures humaines où se mêlent savoir-faire, audace et innovation! Voilà, en cette rentrée, autant d'occasions de se rencontrer dans les CMA ou sur les territoires!

Joël Fourny

Président de la CMA
Pays de la Loire

Philippe Bely
Président de la Délégation
Loire-Atlantique

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



ACTUALITÉS 04

Rendez-vous à Serbotel
Salon de la création
des métiers d'art

Save the date :
Artisa'night revient!

L'accès au marché de
la restauration collective

Création/reprise : après
la loi Pacte, la CMA s'adapte!

Marque employeur : mieux
recruter et fidéliser ses salariés

Un accompagnement
« sur mesure » avec la CMA 44

Entrepreneures de talent :
les prix 2019

PRATIQUE 22

Se reconverter dans l'artisanat,
c'est simple!

10 EN PAYS DE LA LOIRE Actualités régionales

En quête de nouveautés?
Découvrez nos formations!

Devenez une entreprise
accueillante!

Du nouveau pour notre centre
de formation

REGARDS 32

Métiers : garagistes et bateliers

Maxime Leroy : son truc en plu(me)s

Spécial « Sport et apprentissage » :

Trait d'union: Il va y avoir du sport
Opinion: Joseph Calvi, président
de l'Andsa

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 24 pour les abonnés de la Loire-Atlantique.

Le Monde des artisans n°132 – septembre/octobre 2019 – Édition de la Loire-Atlantique – Président du comité de rédaction des pages locales: Philippe Bely – Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Loire-Atlantique – Éditeur délégué: Stéphane Schmitt – Rédaction: ATC, port.: 06 65 62 28 85, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com – Ont collaboré à ce numéro: Marjolaine Biagi, Julie Clessienne, Sophie de Courtivron, Christelle Fénéon, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Samira Hamiche, Mélanie Kochert, Samorya Wilson – Secrétariat de rédaction: Pixel6TM – Publicité: ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris – Thierry Jonquière, Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail: thierry.jonquieres@wanadoo.fr et Cédric Jonquière, Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail: cedric.jonquieres@orange.fr – Photographies: Pixel6TM, crédits photos pages départementales: cma 44 – Promotion diffusion: Shirley Elter, Tél.: 03 87 69 18 18. Tarif d'abonnement 1 an. France: 9 euros. Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter – Conception éditoriale et graphique: TEMA | presse, Tél. 03 87 69 18 01 – Fabrication: Pixel6TM – Éditeur: Média et Artisanat SAS appartenant à 100% à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1. PDG et directeur de la publication: François Grandidier – N° commission paritaire: 0321 T 86957 – ISSN: 1271-3074 – Dépôt légal: à parution – Impression: Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes – 88000 Épinal.

Origine géographique du papier: Espagne · Taux de fibres recyclées: 0,27 % · Certification des fibres utilisées: PEFC · Au moins 1 des indicateurs environnementaux: Ptot 0,01 kg/tonne



À votre agenda

L'AUTOMNE AVEC LA CMA

8 octobre - Ste Luce/Loire PROJETS D'ENTREPRISE, TROUVEZ DE NOUVELLES FORMES DE FINANCEMENT!

Financement participatif et innovant : des solutions existent pour les petites et moyennes entreprises. Avec la participation de Kiss Kiss Bank Bank et la Banque Postale.

14 octobre - Nantes NOCTURNE DE LA TRANSMISSION

Le rendez-vous incontournable des cédants/repreneurs : témoignages de scénarios de cessions d'entreprises et temps rencontres animées format speed meeting.

16 octobre Ste Luce/Loire ATELIER CONSOLIDER SON DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

À destination des jeunes chefs entreprises en phase de croissance qui se questionnent sur les directions à prendre et veulent renforcer leurs postures commerciales.

15 novembre - Nantes SOCIAL CHANGE

Informations, échanges et conférences autour de la RSE. Pour comprendre les tenants et aboutissants et devenir acteur d'une entreprise responsable

20 & 21 novembre - Nantes SALON DES ENTREPRENEURS DU GRAND OUEST

Un temps pour faire le plein de conférences autour de l'entrepreneuriat! Retrouvez les équipes de la CMA 44 sur le stand dédié à l'artisanat.

+D'INFOS Lieux/horaires/modalités d'inscription : Service aux entreprises - 0251138322 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 - entreprises44@artisanatpaysdelaloire.fr



Rendez-vous à Serbotel



L'équipe de la CMA 44 aura le plaisir de vous accueillir chaque jour, de 11 à 13 heures, sur le stand 514 (Mezzanine). Au menu, partage d'expériences innovantes avec des entreprises artisanales pour échanger sur les thèmes d'actualité :

- RSE et environnement,
- Nouvelles tendances alimentaires,
- RSE et ressources humaines,
- Artisanat, parcours d'excellence.

Serbotel, c'est aussi l'occasion pour vous d'assister aux différents concours organisés par l'URMA Loire-Atlantique, en partenariat avec le GNI, la Fédération des arti-

sans charcutiers traiteurs 44, pour la mise à l'honneur de nos jeunes apprentis. Avec son concours Les Ors de la mer, la CMA 44, en partenariat avec Poissonnier Corail et Nantes Marée, valorisera le métier de poissonnier, sa filière et ses savoir-faire. Au détour d'une allée, vous apprécierez les richesses des produits exposés par nos artisans et nos producteurs locaux, un collectif rassemblé sur un stand de 90 m², grâce au concours du Conseil départemental. Nos entrepreneurs en métiers d'art mettront en lumière les arts de la table avec talent. Bonne visite et au plaisir de vous rencontrer!

UN COLLECTIF LIGÉRIEN AU SALON DU MADE IN FRANCE



DU 8 AU 11 NOVEMBRE 2019,
18 créateurs fabricants de notre région participent, pour la seconde année consécutive, au Salon du Made In France, au parc des expositions de la Porte de Versailles à Paris. Soutenu par le Conseil régional des Pays de la Loire, ce collectif, composé pour bon nombre d'artisans de Loire-Atlantique, sera conduit par Nadine Gouëlle, dirigeante de La Nappe Française à Mauves/Loire. Ce Salon - où sont attendus plus de 60 000 visiteurs - est une formidable opportunité pour porter haut les couleurs du savoir-faire ligérien.

Salon de la création

Métiers d'art

Pour la 25^e édition, le **Salon de la Création Métiers d'Art** ouvrira ses portes du **6 au 8 décembre 2019** à la **Cité des Congrès de Nantes**. C'est une véritable vitrine de l'artisanat d'art et de la création associée à tous les exposants présents qui font vivre cet événement.

La CMA 44 et la Mission « Pays de la Loire – Métiers d'art » enrichissent leur réflexion pour faire évoluer le Salon, tant dans la qualité des produits proposés par les créateurs, que dans la singularité des savoir-faire. Partenaires et exposants collaborent avec l'équipe organisatrice, devenant de vrais acteurs associés à cet événement unique sur le Grand Ouest. Objectif : accompagner l'originalité et la créativité du Salon. Les visiteurs découvriront ainsi plusieurs espaces pour mieux comprendre les métiers d'art et la création, et aussi se faire plaisir parmi les productions proposées.

Un espace « cadeaux » regroupe près de 80 créateurs avec des espaces collectifs :

- **le collectif Emergence, spécialisé dans l'univers de la mode et du bijou, la commune de Sallertaine (85) labellisée Ville & métiers d'art, accompagnée de l'association L'île aux artisans;**
- **L'atelier des savoir-faire** avec une vingtaine d'ateliers et centres de formation, tel que l'URMA Loire-Atlantique et ses formations métiers d'art;
- **« L'espace Jeunes Créateurs »**, espace tremplin pour dix jeunes entrepreneurs;
- **Et l'espace « Projjart »** valorise les initiatives créatives et innovantes.

Des entrées gratuites seront offertes par les partenaires Presse Océan, Ouest France, Banque Populaire Grand Ouest, Nantes Métropole, Virgin Radio...

Rencontres, tables rondes, démonstrations et initiations seront proposées pendant la durée du Salon.

+ D'INFOS :

Delphine VINCENT dvincent@artisanatpaysdelaloire.fr

www.salondesmetiersdart.fr

CITÉ DES CONGRÈS - NANTES
10H - 19H / DU 6 AU 8 DÉCEMBRE 2019

25^{ème} ÉDITION

SALON DE LA CRÉATION
MÉTIERS D'ART
Déco - Mode - Cadeaux

salondesmetiersdart.fr

Infos pratiques

Du vendredi 6 au dimanche 8 décembre 2019
de 10h à 19h - Cité des Congrès
5 rue de Valmy à Nantes
Entrée payante à 6 €
Tarif réduit à 4 €

Save the date

Artisa'night revient!



UNE SOIRÉE POUR DIGITALISER & DÉVELOPPER MON ENTREPRISE

CENTRE CULTUREL ATHANOR
1 Av Anne de Bretagne
GUÉRANDE

JEUDI 07 NOV 18H > 22H

ÉVÈNEMENT GRATUIT
SUR INSCRIPTION : artisanight.com

Salariés, dirigeants, notez dans vos agendas, le 7 novembre 2019, la 2^e édition d'Artisa'Night, le grand rendez-vous numérique des TPE-PME, de 18h30 à 22h au centre culturel Athanor à Guérande. Entrée gratuite!

Organisé par la CMA 44 - en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de la Presqu'île de Guérande, le département de Loire-Atlantique, la FFB, la Capeb et ADN Ouest - Artisa'Night a pour objectif de vous faire découvrir les dernières nouveautés numériques. Il s'agit d'une soirée riche et complète pour s'inspirer et développer son entreprise en intégrant la digitalisation.

Au programme

→ Un espace solutions (logiciel, outils, Bim...), un espace démonstrations (exosquelettes, drones...), deux conférences et cinq ateliers!

Conférences

- 45 minutes pour tout savoir sur la 3D et le BIM
- Réalité virtuelle, réalité augmentée, quels usages pour mon entreprise?

Ateliers

- Recruter autrement avec le numérique
- Développer son chiffre d'affaires avec la vente en ligne
- Améliorer la visibilité de son entreprise et communiquer efficacement sur les réseaux sociaux
- Fidélisation et transformation numérique

+ D'INFOS : Service Développement Économique et Territorial – Caroline GILET - 07 85 90 82 05 territoires44@artisanatpaysdelaloire.fr



LE PETIT COIFFARD

BAPTISTE PILET, APPRENTI À L'URMA LOIRE-ATLANTIQUE, REMPORTE LE PRIX!

Créé par l'artiste-designer Stéphane Phélipot pour les 100 ans de la librairie Coiffard, ce concours a pour objectif la réalisation d'une préparation sucrée évoquant « le goût de la lecture », en hommage au livre et à Achille Coiffard, fondateur de la librairie. Avec sa pâtisserie à base de sablé nantais garnie de gelée de mirabelle, d'une madeleine aux agrumes et au caramel au beurre salé, Baptiste Pilet remporte le prix Jeunes en formation. Apprenti en CAP pâtissier 2^e année chez M. Mellerin aux Moutiers-en-Retz, Baptiste est déjà titulaire d'un CAP boulanger. Jeune Machecoulais discret, il s'investit dans tous les projets dans lesquels il s'engage. Gageons que nous entendrons parler de lui, à l'occasion de prochains concours, qu'il affectionne!

► Baptiste Gilet, prix jeune Petit Coiffard.

**EN VRAI, C'EST EN SE
CONNAISSANT MIEUX
QU'ON PREND
LES BONNES DÉCISIONS.**

**SOLUTIONS PERSONNALISÉES
ET COMPLÈTES POUR LES PROS.**

Agence
Pro

02 99
30 90 80

groupama.fr

Groupama Loire Bretagne - 23, Boulevard Solférino - CS 51209 - 35012 Rennes cedex - 383 844 693 RCS Rennes
Entreprise régie par le code des assurances - Crédit photo : Aurélien Chauvaud - Document non contractuel



GroupamaPro

Communiqué

?

Comment réussir la transmission de votre entreprise ?

par *Cocerto, cabinet d'expertise comptable*

Vous souhaitez cesser votre activité et **transmettre votre entreprise artisanale** dans les meilleures conditions ? Cocerto, cabinet d'expertise comptable, vous délivre ses conseils pour réussir cette étape stratégique de votre vie d'entrepreneur.

1) Analysez votre entreprise

Aujourd'hui, 50% des entreprises à céder ferment faute de repreneur. Commencez donc par faire l'**inventaire des forces et faiblesses de votre structure**. Etablir ce diagnostic interne vous permettra de capitaliser sur vos points forts et de mettre en place des actions correctrices pour améliorer vos points faibles.

2) Identifiez les repreneurs potentiels

Votre entreprise peut être cédée à l'un de vos salariés, à un membre de votre famille ou bien à un tiers, votre réseau professionnel pouvant constituer une excellente source. Listez les **repreneurs potentiels** et interrogez-les afin de sonder leurs envies et possibilités.

3) Structurez votre entreprise pour la cession

Selon le profil du repreneur, il faut ensuite élaborer un **plan d'action** pour optimiser votre cession. L'objectif est de structurer l'entreprise sur les aspects humains, organisationnels et juridiques. Tournez-vous vers votre expert-comptable, qui vous aidera à déterminer les actions à mener durant cette phase préparatoire.

4) Valorisez votre entreprise

La **valeur de votre entreprise** peut être déterminée par le chiffre d'affaires, par la rentabilité, par l'approche patrimoniale... Rapprochez-vous de votre expert-comptable, qui choisira la ou les méthodes les plus appropriées pour vous permettre de rencontrer votre repreneur.

Vous l'aurez compris, il est important d'anticiper la transmission de votre entreprise. Cocerto, cabinet d'expertise comptable, d'audit et de conseil, vous accompagne dans vos démarches durant toutes les phases du projet. Prenez contact avec nos experts !

Pour plus d'informations, contactez-nous :



Cocerto Nantes
02 40 68 20 20



Cocerto Clisson
02 40 68 20 20



Cocerto St-Nazaire
02 72 00 44 44

www.cocerto.fr



COCERTO
expertise comptable • audit • conseil



L'accès au marché de la restauration COLLECTIVE

CIRCUITS COURTS. Le Département de Loire-Atlantique s'engage en faveur de la promotion des circuits courts et d'une alimentation locale et de qualité. Objectif : introduire plus de produits locaux et de qualité dans la restauration collective (écoles, entreprises, établissements d'hébergement pour personnes âgées...).

63 millions de repas sont servis chaque année dans les restaurants collectifs de Loire-Atlantique. Cela représente un marché annuel de plus de 100 millions d'euros, accessible aux producteurs et artisans locaux.

Pour promouvoir les produits locaux en restauration collective et mettre en relation les acteurs de ce marché, le Département lance une quarantaine d'actions. Et organise des appels à projets, pour identifier et soutenir des démarches innovantes de développement de circuits courts.

En outre, il développe aussi des outils cartographiques pour faciliter la mise en relation des acteurs :

→ **L'atlas de la restauration collective** recense et qualifie plus de 1600 sites de restauration collective*. Cet outil permet aux restaurateurs de se connaître et d'envisager des coopérations et, aux fournisseurs d'avoir une meilleure vision du marché.

→ **L'annuaire des fournisseurs de produits locaux*** recense environ 250 producteurs, artisans, commerçants et grossistes pouvant approvisionner la restauration collective en produits locaux.

L'objectif général de cette démarche est d'améliorer la qualité des produits en restauration collective tout en confortant une économie locale vertueuse, faite de collaborations, comme en témoignent le « Réseau Local 44 », créé avec la Chambre d'agriculture et l'association des maires et les partenariats noués avec la CMA et la CCI.

Retrouvez l'atlas de la restauration collective, l'annuaire des fournisseurs et les actions du Département sur loire-atlantique.fr/circuitscourts

*Votre activité n'apparaît pas encore sur ces outils ? Contactez le service économie du Département au 02 40 99 14 75



CITÉ DU GOÛT ET DES SAVEURS

LE CATALOGUE 2019-2020 EST ARRIVÉ!

Découvrez et inscrivez-vous à nos ateliers : cuisine gastronomique, du terroir, du monde, cours de pâtisserie, d'œnologie... Plein de belles surprises vous attendent...



+ D'INFOS :

Catalogue Ateliers culinaires 2019-2020 sur citedugout44.fr

DÉVELOPPEZ VOTRE ACTIVITÉ

Nos conseillers Professionnels
vous accompagnent pour
réaliser vos projets.

Venez-les rencontrer dans l'une
des agences Société Générale de
Loire-Atlantique, Maine-et-Loire,
et Vendée.

professionnels.societegenerale.fr



C'EST VOUS L'AVENIR  **SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE**

Société Générale, S.A. au capital de 1 066 714 367, 50 EUR- 552 120 222 R.C.S. Paris – Siège social : 29, Bd Haussmann 75009 Paris. Crédit photo :
Graphic Obsession – 08/2019.

Cabinet Braud & Associés
Transactions d'entreprises et commerces

**Nous recherchons des entreprises dans les métiers
du bâtiment, de la mécanique et du service.**

Depuis 1992, nous mettons nos compétences et notre expérience à votre service.
Nous vous accompagnons en toute confidentialité,
dans une démarche de confiance, pour une transaction équilibrée.

Vous envisagez de transmettre votre entreprise, contactez-nous :

06 09 70 76 28

Loire Atlantique - Vendée - Charente-Maritime
contact@cba-ouest.fr - www.cabinet-braud-et-associés.fr



Biennales de l'économie DE PROXIMITÉ

Une démarche régionale qui s'inscrit dans la durée...

À L'HEURE DU BOULEVERSEMENT DES MODES DE CONSOMMATION, quel commerce de proximité demain ? Quand la vacance commerciale ou la pression urbaine assèchent les cœurs de ville, comment (re)mobiliser le foncier au service de l'économie de proximité ?

Depuis cinq ans, la CMA PDL, aux côtés des chambres régionales d'agriculture, de commerce et d'industrie et de l'économie sociale et solidaire, Cress, a engagé la démarche économie de proximité avec le soutien du conseil régional des Pays de la Loire.

Cette approche territoriale traduit notre volonté d'être au plus près des besoins des entreprises et des spécificités des territoires pour les accompagner sur les mutations économiques et technologiques de demain.

Dans notre région, l'économie de proximité représente 77 % des entreprises (soit près de 194 000) et environ 60 % des emplois.

La démarche économie de proximité nous a permis, entre autres, de conduire deux appels à projet dont l'objectif était de maintenir et de développer les services de proxi-

mité pour répondre aux besoins des populations. Neuf projets ont ainsi été accompagnés par notre réseau : magasin de producteurs, épicerie associatives, tiers lieux, brasserie artisanale et solidaire, atelier de transformation collectif...

Le 3 octobre à Angers, les collectivités ainsi que les partenaires publics et privés, se sont donnés rendez-vous au Forum des initiatives.

OBJECTIFS : Faire le plein de bonnes idées pour redensifier les commerces de proximité sur leurs territoires et offrir de nouveaux services à leurs administrés.

ZOOM SUR LES INITIATIVES

Au Cube par Maëlane Peau & Manon Laclau



VILLE D'ANGERS

Au Cube est inspiré des boutiques éphémères.

Leur volonté : valoriser les circuits courts et le made

in local! Le Cube accueille une quinzaine de créateurs évoluant dans la bijouterie, la décoration, la carterie, le graphisme...

Parce que ce n'est pas « juste » une boutique ou « juste » une galerie ou « juste » une épicerie et encore moins « juste » un concept!

Non, ce seul endroit qui combine tout ça, c'est « juste » : Au cube! Ce lieu permanent propose une nouvelle offre commerciale et participe à la redynamisation du centre-ville d'Angers.

Objectif : retrouver de la proximité dans les échanges et prendre le temps de faire les choses, loin des canaux de distribution traditionnels.

Épicerie Goût Layon



Véritable initiative citoyenne, l'épicerie associative Goût Layon a vu le jour en 2008. Une aventure originale qui a permis au fil du temps la création de quatre emplois permanents.

Ce projet est né en réaction à la fermeture d'un commerce de proximité dans cette commune de 730 habitants du Maine-et-Loire. Les citoyens ont conçu ensemble ce projet d'épicerie alternative pour créer un véritable lieu de rencontre où consommer différemment devient possible :

- la mairie de Rablay-sur-Layon a accepté de louer les bâtiments à titre gracieux;

- les habitants, via un financement participatif, ont investi 13000 €.

Aujourd'hui, l'épicerie propose plus de 2000 références : fruits et légumes bio, viande, fromages, crèmerie... Que des produits alimentaires de qualité qui favorisent les producteurs en circuit court.

En dix ans, l'épicerie associative du Goût Layon a trouvé sa place dans le paysage local.

achetezenbaugeois.fr

Premier site commercial mutualisé de Maine-et-Loire



Et si on ne devait plus avoir à choisir entre le commerce en ligne et les commerçants locaux ?

Le site www.achetezenbaugeois.fr est un projet initié au printemps 2015 par la Ville de Baugé-en-Anjou, en partenariat avec les associations Baugeois Entreprendre et Action Comm' Baugé.

Objectifs :

- capter une clientèle plus jeune et plus habituée au commerce en ligne;
- rendre plus visibles et attractifs les produits et les services disponibles sur le territoire de la commune.

En 1 clic, s'affichent les boutiques et les produits des professionnels de proximité : commerçants, artisans, producteurs locaux, associations... En 2 clics, des réservations ou des demandes de devis peuvent être formulées. Avec achetezenbaugeois.fr, il n'a jamais été aussi facile de consommer local !

Une Coopérative d'activités et d'emploi®



Basée en Mayenne, cette coopérative d'entrepreneurs autonomes, dirigée par Marie Lancelin, s'adresse à celles et ceux qui ont un projet d'activité économique ou le désir de créer leur propre emploi.

Un double constat :

- un taux élevé de vacances commerciales dans les centres bourgs;
- la difficulté des porteurs de projet à trouver un local professionnel répondant à leurs critères techniques et financiers.

Son activité :

- regrouper des activités variées et complémentaires : artisanat, bâtiment, commerce, services à la personne et autres services...

- proposer hébergement et accompagnement à la création d'activités généralistes ou spécialisées;

- rejoindre une entreprise partagée : une alternative à la création d'entreprise classique !

Sa méthode :

Coodemarrage.53 compte reproduire en Mayenne l'expérimentation conduite par Villages vivants pour acheter des boutiques vides, les rénover et les louer pour lutter contre le déclin économique qui les touche. Une manière active de soutenir la revitalisation commerciale de ces territoires et d'en faire un facteur d'attractivité et de bien vivre.



CHRISTELLE MORANÇAIS
Présidente de la Région des Pays de la Loire

L'économie de proximité a le vent en poupe en Pays de la Loire !

Avec près de 79 % des établissements et 60 % de l'emploi salarié dans les Pays de la Loire, l'économie de proximité représente un maillon essentiel du développement économique, de l'attractivité mais également de l'aménagement de notre territoire. C'est pourquoi la Région des Pays de la Loire est fière de soutenir, d'accompagner et de valoriser nos commerçants, nos artisans, nos agriculteurs, nos associations et nos coopératives qui font vivre nos territoires, dynamisent la vie locale et garantissent le maintien des emplois et des services de proximité.

Ce soutien à l'économie de proximité, c'est d'abord une reconnaissance. Celle d'un des savoir-faire uniques et authentiques qui célèbrent l'excellence artisanale et valorisent l'intelligence de la main. Mais c'est également le symbole d'un attachement. L'attachement à une économie à la fois fermement enracinée dans nos territoires et résolument tournée vers l'avenir. C'est ce savant mélange ligérien que portent fièrement les Biennales de l'économie de proximité en Pays de la Loire.

Formez vos salariés et futurs salariés à l'Urma!

Vous manquez de temps et de recul pour piloter une démarche gestionnaire de vos ressources et de vos besoins en matière de compétences ? L'Université des métiers de l'artisanat Pays de la Loire est garante d'une insertion professionnelle par la formation tout au long de la vie et est le partenaire privilégié des entreprises dans l'accompagnement de leur projet de développement ; une offre locale de formation qui prend en compte vos besoins.



MONKEYBUSINESS IMAGES/SHUTTERSTOCK

Au-delà de l'apprentissage, la question de l'emploi et du recrutement fait appel à bien d'autres dispositifs pour lesquels les centres de formation de l'Urma s'appuient sur :

→ l'expertise des équipes pédagogiques et administratives;

→ les plateaux techniques existants. Vous avez besoin de parfaire les compétences techniques de vos salariés ? Cultivez les talents de votre entreprise...

L'offre de formation professionnelle continue à destination des salariés de vos entreprises est un élément clé. Les entreprises artisanales doivent s'adapter aux exigences des consommateurs. Pour faire face à ces changements, former ses salariés est une condition de réussite.

Se reconvertir dans les métiers de l'artisanat, c'est possible à tout âge...

Chaque année, la CMA Pays de la Loire accompagne plus de 200 adultes demandeurs d'emploi ou salariés dans leur projet de reconversion.

Entreprendre une reconversion professionnelle dans votre entreprise, c'est simple

Des professionnels de l'Urma accueillent et analysent le projet avec vous et le candidat. Un parcours adapté est construit. Une aide est apportée au candidat dans le montage de son dossier de financement auprès de Pôle emploi ou à l'occasion d'un congé de formation pour les salariés. Une fois le dossier accepté, le stagiaire réalise sa formation en alternance dans le cadre d'une convention de stage.

VOTRE CONTACT :

44 : bveslin@artisanatpaysdelaloire.fr
49 : ydroutet@artisanatpaysdelaloire.fr
53 : erenouard@artisanatpaysdelaloire.fr
72 : flecouble@artisanatpaysdelaloire.fr
85 : orabreaud@artisanatpaysdelaloire.fr

Gagnez en compétences pour votre performance : intégrer un nouveau salarié qui se reconvertit à votre métier est une vraie opportunité!

Portrait d'une reconvertie épanouie



Avant de créer l'Atelier de la Guérinière, Isabelle Nicolas a vécu plusieurs vies ! Grâce à l'Urma Loire-Atlantique, elle concrétise son rêve : devenir artisan tapissier décorateur. Après une formation scientifique, Isabelle Nicolas exerce plusieurs métiers : déléguée médicale, attachée commerciale, maître auxiliaire en sciences naturelles, institutrice. Elle consacre ses loisirs à retaper sa maison, faire les brocantes et rénover des meubles. De son enfance, avec un papa dans la haute couture et une grand-mère qui lui a appris à coudre, elle garde le goût pour les tissus et la matière. « *Beaucoup de sièges d'occasion sont à vendre sur Internet à des prix intéressants : certains sont de marques ou de designers, mais en mauvais état, ce qui arrête les acheteurs... Il y avait un marché. J'ai donc décidé de m'installer à domicile.* »

Une reconversion préparée

Forte de ses expériences, à 48 ans, Isabelle se lance : « *Je voulais passer de l'amateur passionné à la professionnelle.* » Elle va donc suivre une formation d'un an en CAP tapissier d'ameublement à l'Urma. L'alternance lui ouvrira également les portes de professionnels : fournisseurs mais aussi ébénistes, ferronniers... CAP et business plan en poche, elle crée, en janvier 2016, l'Atelier de la Guérinière et s'appuie sur son expérience commerciale pour lancer son activité. Réfection de fauteuils et de sièges, confection de matelas à l'ancienne... Aujourd'hui, Isabelle fait du sur-mesure. Elle chine puis rénove sur commande selon l'envie de ses clients et leur propose un large choix de tissus de marque. Pour se développer, Isabelle s'est appuyée sur son site Internet et les réseaux sociaux. Elle a également investi les réseaux professionnels. Ses projets ? S'associer avec une artiste soudeuse, faire du siège, coopérer avec une décoratrice d'hôtels... mais aussi créer pour le cinéma, le théâtre et les particuliers. Tout cela, grâce à un carnet d'adresses étoffé, au fil des ans ! Une reconversion réussie et une artisane épanouie dans son nouveau métier !



LE SALON DES PROFESSIONNELS À VOIR ET À GOÛTER SANS MODÉRATION !

SERBOTEL... Les métiers de bouche, de l'hôtellerie et de la restauration vous donnent rendez-vous à Nantes La Beaujoire, du 20 au 23 octobre. Dans ce cadre, plusieurs concours, du niveau départemental à la coupe d'Europe, auront lieu en boulangerie, en boucherie, en charcuterie-traiteur, en poissonnerie, en service en salle et en sommellerie, incluant certains concours MAF. Soucieuse de valoriser l'artisanat, ses savoir-faire et ses métiers, la CMA porte cette initiative de la Confédération générale de l'alimentation de détail Loire-Atlantique (CGAD 44).

Une nouvelle offre à votre service!

Si le stage de préparation à l'installation n'est désormais plus obligatoire, différentes études ont démontré l'impact de ce suivi sur la pérennité des entreprises à plus de cinq ans.



FBSTUDIO/ADOBE STOCK

Face au parcours parfois semé d'embûches, les porteurs de projets ont toutefois intérêt à sécuriser leur démarche en suivant une formation qui va se traduire par une offre plus diversifiée.

À la carte, elle vous permettra, créateurs et repreneurs, d'augmenter vos chances de réussite!

Avec plus de 7 000 créations reprises d'entreprises chaque année, l'enjeu est de vous proposer des formations adaptées à votre situation.

Cette nouvelle offre a ainsi été construite en complément du stage de préparation à l'installation (SPI) actuel. Elle s'appuie sur les travaux du réseau national des CMA, ainsi que sur les réflexions et les retours d'expériences des artisans en Pays de la Loire.

Plusieurs packs sont à votre disposition :

Pack Micro pour les créateurs en microentreprise

→ 2 jours + 1 entretien avec un conseiller CMA.

Ces 2 jours vous permettront de bien appréhender le fonctionnement de ce régime particulier et de mettre en place une organisation administrative et comptable efficace au sein de votre entreprise.

Pack Les Essentiels

→ 2 jours + 1 entretien avec un conseiller CMA.

L'intérêt sera pour vous, porteur de projet, de pouvoir choisir un statut en cohérence avec votre projet et d'en mesurer les incidences : fiscales, sociales et financières, mais aussi de bien appréhender les mécanismes financiers de base.

Pack Premium

→ 5 jours + 1 à 2 rendez-vous avec un conseiller CMA.

Plus orienté commercial et gestion, ce pack vous permettra de choisir le bon statut, d'apprendre à maîtriser la gestion financière et de mettre en œuvre une stratégie commerciale efficace pour booster vos ventes.

Ces nouvelles formations seront proposées à un tarif unique pour chaque pack, quel que soit le lieu d'implantation de l'entreprise.

Une alternative plus longue sera toujours proposée à ceux qui souhaitent investir dans un temps de préparation et de formalisation de leur projet, soit sur cinq semaines en continu. Cette offre sera enrichie en version digitale à partir de 2020, avec de nouveaux modules construits spécifiquement pour les repreneurs, et des modules orientés métier pour répondre aux besoins des futurs dirigeants. En plus des rendez-vous avec les conseillers CMA et de l'accompagnement individuel, des ateliers pour déclarer son activité en toute sécurité seront proposés sur l'ensemble du territoire régional.

Pour plus d'informations, les conseillers du service aux entreprises de votre CMA sont à votre écoute! +

Quelle est l'actu des métiers d'art en cette fin d'année ?

Le patrimoine a le vent en poupe ! Les initiatives publiques et privées se multiplient pour sauvegarder notamment nos bijoux architecturaux. Les Journées du patrimoine viennent de s'achever partout en France.



Du 24 au 27 octobre, « Le Futur en héritage » sera mis à l'honneur au Carrousel du Louvre.

→ **À Paris**, le Salon du patrimoine international culturel rassemblera ainsi l'ensemble des acteurs des métiers du patrimoine. La mission Pays de la Loire – Métiers d'Art, qui a pour vocation de soutenir le développement et de valoriser les métiers d'art, mettra en lumière sur son espace régional : le territoire du Val

de Sarthe, Alain Verger (vitrailliste), l'association Mans'Art... et de nombreux autres partenaires. Une quinzaine de professionnels des Pays de la Loire seront également présents sur le Salon.

RV pris à Paris - Carrousel du Louvre - Stand B35 - Salle Delorme

RENSEIGNEMENTS
AUPRÈS DE Célia Coutant
 ccoutant@artisanatpaysdelaloire.fr

→ **à Angers**, première édition du Salon Arts & Saveurs d'exception

RENSEIGNEMENTS
AUPRÈS DE Philippe Lamour
 plamour@artisanatpaysdelaloire.fr

→ **à Nantes**, pour sa 25^e édition, le Salon de la création...

RENSEIGNEMENTS
AUPRÈS DE Delphine Vincent
 dvincent@artisanatpaysdelaloire.fr
 Franck Lavillonniere
 flavillonniere@artisanatpaysdelaloire.fr

La ministre du Travail en visite à l'Urma

Un an après la promulgation de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel, Muriel Pénicaud, ministre du Travail, s'est rendue dans un des centres de formation de l'Urma, à Angers, pour rencontrer apprentis et maîtres d'apprentissage.

En présence de Christelle Morançais, présidente du conseil régional, de Joël Fourny, président de la CMA Pays de la Loire, et de Patrice Bernard, élu de la CMA Maine-et-Loire, cette rencontre a également réuni de nombreux parlementaires; preuve s'il en fallait de l'intérêt porté à l'apprentissage et des enjeux en matière d'emploi.

Après une visite des ateliers et des laboratoires où les apprentis ont pu faire la démonstration de leur métier, une table ronde réunissant apprentis et maîtres d'apprentissage a permis à la ministre du Travail d'entendre des retours d'expériences, mais également les problématiques rencontrées par les acteurs de l'apprentissage dans leur quotidien.

Orientation, place de la voie professionnelle durant la scolarité, mixité en milieu professionnel et réglementation, rémunération des apprentis et des personnes en reconversion, aides financières, mobilité internationale, l'intégration des « mineurs non accompagnés » en entreprise... autant de sujets et d'ambassadeurs de l'apprentissage pour alimenter les réflexions et les actions de promotion de l'apprentissage et de sa reconnaissance comme voie de l'excellence.



LES 46^{ES} OLYMPIADES DES MÉTIERS EN PAYS DE LA LOIRE

Véritable vitrine de l'excellence pour les jeunes professionnels concourant dans plus de 50 métiers, les sélections régionales auront lieu en mars prochain à Angers.

→ Vous avez l'esprit de concourir ou avez déjà participé à un concours (MAF ou autre) ?

→ Vous êtes né après le 1^{er} janvier 1999 ?

→ Vous habitez, êtes formé ou exercez votre métier en Pays de la Loire ?

Ce concours est à votre portée pour gagner votre place dans l'équipe régionale des métiers !

INSCRIVEZ-VOUS AUPRÈS DU WORLDSKILLS FRANCE!

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 10 novembre 2019

<https://base.cofom.org/inscription/candidat/>

Pour tout renseignement : www.paysdelaloire.fr



La coopération franco-africaine bat son plein!

Fin juin, la CMA Pays de la Loire a accueilli une délégation malienne venue découvrir l'organisation des centres de formation de l'Urma.



Sous l'égide des présidents Fourny et Laidin, des rencontres ont été organisées durant le Concours national des MAF organisé à la Roche-sur-Yon, notamment avec le Maroc. Puis, renforçant notre dimension régionale, le président Philippe Bely a reçu la délégation ministérielle à l'Urma 44 autour des métiers d'art et de la restauration.

Dans le même temps, les CCI du Togo et la CMA Pays de la Loire, représentées par les présidents Esshouma Meba et Joël Fourny, ont signé un protocole d'accord. Face aux enjeux démographiques et aux besoins des entreprises togolaises, ils ont souligné l'importance que revêt la formation professionnelle en Afrique.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ARTISANAT

DES CONSEILLERS MOTIVÉS ET MOTIVANTS! Face aux défis de la transition écologique et énergétique, les CMA se mobilisent auprès et pour les entreprises artisanales! Depuis plus de 20 ans, le réseau, fort d'une centaine de chargés de mission développement durable, accompagne au quotidien les artisans sur tout le territoire : gestion des déchets, maîtrise de l'énergie, optimisation des flux de matières premières... CMA France et CMA Pays de la Loire ont organisé leurs Rencontres nationales développement durable à Nantes, tout début septembre, en partenariat avec l'Ademe. Ce rendez-vous s'est inscrit dans un contexte particulier : le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire en juillet dernier. L'enjeu : faire de l'artisanat et de notre réseau un acteur clé de l'économie circulaire! À l'issue des débats, le renouvellement de la convention entre la CMA des Pays de la Loire et l'Ademe a été acté. Ce partenariat a permis, entre autres, de mener des opérations en faveur des photographes, des pressings, des mécaniciens auto, des imprimeurs... Certaines se poursuivent encore. D'autres apparaissent : Répar'acteurs et éco-défis notamment, pour ne citer que ces dernières...



Salon des entrepreneurs Nantes Pays de la Loire

Futurs dirigeants, dirigeants et repreneurs... ne manquez pas le plus grand rassemblement d'entrepreneurs à Nantes. Deux jours pour accélérer vos projets!

LA CMA VOUS ACCUEILLE SUR SON STAND

MERCREDI 20 NOVEMBRE

« Apprendre de ses échecs pour rebondir »

Sur le stand, rencontrez nos experts sur la prévention santé des dirigeants.

À 14 h, participez à notre conférence où experts et témoins dirigeants partageront leurs vécus.

JEUDI 21 NOVEMBRE

« Reconversion et entrepreneuriat : le duo gagnant! »

Sur le stand, rencontrez des dirigeants qui ont osé franchir le pas et échangeront sur leurs reconversions réussies.

À 14 h, participez à notre conférence où experts et témoins dirigeants partageront leurs expériences.
www.salondesentrepreneurs.com/nantes

i INVITATION GRATUITE :
www.artisanatpaysdelaloire.fr

CRÉATION/REPRISE

Après la loi Pacte, LA CMA S'ADAPTE!



Depuis le 25 mai 2019, l'arrêt de l'obligation du Stage préalable à l'installation a été promulgué. Soucieuse d'être aux côtés des porteurs de projet dans toutes les phases de la vie de l'entreprise, votre CMA fait évoluer son accompagnement et vous propose une nouvelle offre de services.

Des réunions d'information

« La création/reprise d'entreprises démultipliées », a minima toutes les semaines et une présence sur l'ensemble du territoire (Sainte-Luce, Saint-Nazaire, Ancenis, Châteaubriant, Clisson, Pornic) pour répondre à vos questions en proximité. **Les plus : des ateliers thématiques mensuels** (des projets alimentaires et/ou du numérique dans mon entreprise) **et des permanences conseils** avec des conseillers et des experts à votre écoute.

De nouvelles formations de préparation à l'installation

- **Pack microentreprise** (deux jours pour connaître le régime de la micro-entreprise et ses obligations) ;
- **Pack Les essentiels** (deux jours pour choisir son statut juridique, réaliser une étude prévisionnelle et vérifier sa rentabilité) ;

→ **Pack Premium** (cinq jours pour maîtriser les notions de gestion d'entreprise, faire son choix juridique et mettre en œuvre une stratégie commerciale)

Un maintien de nos formations socles

- **Le stage préalable à l'installation en présentiel** (quatre jours) **ou en ligne** pour acquérir les bases de la gestion d'une entreprise
- **Le Parcours entrepreneur dans l'artisanat** (cinq semaines pour construire son projet de création/reprise d'entreprise, vérifier sa faisabilité et acquérir des compétences commerciales, financières et juridiques)

Un accompagnement à la construction de son business plan

à la fois sur le descriptif et le chiffrage de son projet.

Un suivi renforcé des jeunes entreprises

sur les trois premières années d'activité.

+ D'INFOS

Lieux - horaires - modalités d'inscription : Service aux entreprises - 0251138322 - du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 - entreprises44@artisanatpaysdelaloire.fr

PARCOURS ENTREPRENEUR DANS L'ARTISANAT



De quoi s'agit-il ? Cinq semaines de formation dédiées à l'entrepreneuriat. 12 stagiaires y travaillent leur projet de création ou reprise d'entreprise artisanale, et leur posture de chef d'entreprise. La dernière promotion finalisait le parcours de manière originale en mettant en scène les activités envisagées en format « Salon professionnel ». **Objectif :** tester leurs activités en situation réelle. Trois jurys d'experts de la création/reprise se glissaient parmi les visiteurs (conseiller économique, partenaire bancaire, expert-comptable, artisan) et rencontraient les porteurs de projet sur leur stand. Une mise en situation appréciée.

Prochaine session : du 13/11 au 17/12/2019. **N'hésitez pas à venir rencontrer les futurs entrepreneurs sur le Salon le 17/12 de 9 à 12 heures à la CMA44, 5 allée des Liards à Ste Luce/Loire.**

Pour accéder à **l'ensemble des services d'accompagnement des CMA**, rendez-vous sur

Artisanat.fr >

Le portail des Chambres de Métiers et de l'Artisanat

PORTEUR DE PROJET ARTISAN JEUNE / APPRENTI COLLECTIVITÉ

L'Artisanat
PREMIÈRE ENTREPRISE DE FRANCE
EN SAVOIR PLUS

02 février
LIVRE BLANC DE L'APPRENTISSAGE DU RÉSEAU DES CMA

25 janvier
PACTE : CONSULTATION OUVERTE À TOUS LES CITOYENS

25 janvier
LANCEMENT DE L'ÉDITION 2018 DU PRIX DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

25 janvier
MARTINIQUE : VISITE DE LA MINISTRE DES OUTRE-MER ET DE LA MINISTRE DU

TOUTES LES ACTUALITÉS

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA SEINE-MARITIME
135 BOULEVARD DE L'EUROPE
76043 ROUEN
TÉLÉPHONE : 02 32 18 23 23
FAX : 02 32 18 23 00
PRÉSIDENT : CHRISTOPHE DORE

CHAQUE ANNÉE DANS LES CMA
+1M PERSONNES REÇUES
140 000

Le président du Sénat à l'URMA Loire-Atlantique

De passage dans notre département, Gérard Larcher, président du Sénat, a visité notre centre de formation à Sainte-Luce sur-Loire, accompagné de Bruno Retailleau, sénateur et de Christelle Morançais, présidente de la région des Pays de la Loire. La découverte des locaux a permis aux présidents Fourny et Bely d'échanger sur l'apprentissage et ses enjeux, un an après la promulgation de la loi sur l'avenir professionnel.



Diagnostic personnalisé de votre entreprise - 360°

Bénéficiez d'un diagnostic de votre entreprise dans le cadre d'un rendez-vous individuel. Vous et votre conseiller de la CMA échangez et évaluez les différentes fonctions de votre entreprise : gestion, commercial, production, ressources humaines. Objectif : faire un point global sur votre entreprise et faire émerger et bâtir des projets d'avenir. L'entretien peut se dérouler dans vos locaux, à votre domicile ou la CMA.

CONTACTEZ-NOUS
au 025113 83 22
ou entreprises44@
artisanatpaysdelaloire.fr

MARQUE EMPLOYEUR

MIEUX RECRUTER et fidéliser ses salariés



La marque employeur a pour objet de rendre attractive une entreprise pour ses salariés et potentiels employés. Cette stratégie consiste à recruter les meilleurs talents et à retenir les employés performants en valorisant l'appartenance à l'entreprise. La CMA 44 s'engage dans un nouvel accompagnement des chefs d'entreprises artisanales autour de la Marque Employeur. À partir du 5 novembre, un premier groupe de six entreprises artisanales suivra une formation/conseil.

OBJECTIFS

- **Travailler l'image** de marque de l'entreprise **sous l'angle du recrutement**.
- **Allier** les atouts de l'entreprise avec ceux de **son territoire** en lui attribuant une identité forte.
- **Renforcer ses compétences** de chef d'entreprise en matière de ressources humaines.

+ D'INFOS

Maud Lucq - Conseillère en Développement des Entreprises
025113 83 47 - mlucq@artisanatpaysdelaloire.fr

ÊTES-VOUS L'ARTISAN DE L'ANNÉE ?

La chambre de métiers et de l'artisanat sera partenaire de la catégorie « Artisan des Talents de Loire Atlantique », concours organisé par le quotidien Presse Océan en partenariat avec le Département. Cette année, les candidats ont

jusqu'au 17 novembre pour déposer leur candidature auprès du journal. Le concours « Les Jeunes Talents de Loire-Atlantique » est un dispositif complet et ambitieux sur le thème de l'initiative et de la réussite ! Pourquoi pas vous ?

+ D'INFOS

communication44@artisanatpaysdelaloire.fr

Un accompagnement « sur mesure » avec la CMA 44

Sébastien Leprestre, 39 ans, gère Link6 Informatique à Varades depuis 2017. Ses deux techniciens et lui simplifient l'accès au numérique pour leurs clients qui gagnent ainsi en productivité et se réconcilient avec ce domaine technique qui en rebute plus d'un!

Ordinateurs, réseaux, serveurs, etc. sont leur quotidien. « Nous vulgarisons pour permettre à nos clients d'être à l'aise », explique-t-il. « Nous pouvons intervenir le matin chez un maçon qui travaille seul et l'après-midi sur les serveurs d'un lycée. Et nous nous adaptons aux interlocuteurs », ajoute-t-il. D'abord électrotechnicien, il s'est formé à l'informatique industrielle en 2006. Depuis, fort d'une dizaine d'années d'expérience sur des postes techniques et commerciaux, sa polyvalence lui permet de bien comprendre la réalité de ses clients. Sébastien reconnaît : « Les formations CMA m'ont aidé à accélérer le développement de ma société et à avoir confiance. » Il utilise les réseaux et préside d'ailleurs actuellement le BNI d'Ancenis. Passionné d'écologie, il a personnellement contribué à la création d'un éco-lieu. Il soutient donc le développement durable, notamment l'opération Répar'acteur. Son offre en matériels reconditionnés et son attachement à la réparation témoignent aussi de ses convictions, à l'heure où fabriquer un ordinateur consomme 1 500 litres d'eau ! Travaillant sur un concept d'économie d'usage du matériel



informatique, il vient d'ouvrir le site **JeLoueMonPC.fr**. Il est, à ce jour, le seul en France à proposer, à la location, des ordinateurs portables reconditionnés, prêts à l'emploi, sans engagement de durée.

CONTACT : SARL Link6 informatique
677 rue du général de Gaulle – Varades - 44370
LOIREAUXENCE - 02 52 77 00 47 - contact@link6.fr - link6.fr

ENTREPRENEURES DE TALENT : LES PRIX 2019

À l'initiative de la délégation régionale du Droit des femmes, le concours « Entrepreneures de talent » est porté par la CMA, en partenariat avec la BNP Paribas, la BPI et Cerfrance. L'ensemble des partenaires a révélé le palmarès de la Loire Atlantique le 1^{er} octobre dernier. Ce concours met à l'honneur l'initiative et la réussite de cheffes d'entreprises dans chacun des cinq départements de notre région selon trois catégories : Audace – Innovation – Jeune.

LES RÉSULTATS :



www.atelierpotpote.com

CATÉGORIE AUDACE : Entreprise « Muroise et Compagnie » cogérantes : Estelle Sauvion-Durand/Magalie Beck – Activité de fabrication artisanale de confitures – Vallet



www.muroise.com

CATÉGORIE INNOVATION : Entreprise Potpot – Cogérantes : Mélanie Lecorney/Courtial Carine – Activités de fabrication de soupes/gazpacho à partir de surproduction de légumes frais – Bouguenais



www.elodiedugue.com

CATÉGORIE JEUNESSE : Entreprise Élodie Dugue Photographe Elodie Dugue - activités de photographie et retouche (experte photos d'architecture et de décoration - immobilier de luxe)

NOUVEAUTÉ 2019 !

Les lauréates de chaque département se départageront, au niveau régional, dans les prochaines semaines pour remporter le concours « Entrepreneures de talent 2019 – Région des Pays de la Loire »

Se reconvertir dans l'artisanat, c'est simple !

Se reconvertir dans les métiers de l'artisanat, c'est possible à tout âge avec la chambre de métiers et de l'artisanat.

Ils ont des parcours professionnels très divers. Ils sont peu ou très qualifiés et ont choisi de se reconvertir dans un métier de l'artisanat. Chaque année la CMA 44 accompagne une centaine d'adultes demandeurs d'emploi ou salariés dans leur projet de reconversion. Les formations s'orientent majoritairement vers le CAP de l'alimentation, de l'automobile, de la restauration, mais peuvent aussi aboutir à des BTS du tertiaire ou au BTM en ébénisterie.



La reconversion professionnelle, c'est simple avec la CMA 44!

Le Service Formation Professionnelle de la CMA 44 accueille le candidat et analyse son projet. Il construit un parcours adapté et l'aide à monter un dossier de financement auprès du Pôle Emploi ou dans le cadre d'un congé de formation pour les salariés. Une fois le dossier accepté, le stagiaire réalise sa formation en alternant des périodes à l'URMA Loire-Atlantique et en entreprise sous couvert d'une convention de stage. Accueillir un stagiaire adulte dans son entreprise, c'est permettre à une personne fortement motivée de réaliser son projet, et pourquoi pas devenir un de vos futurs collaborateurs.

+ D'INFOS
Service Formation Professionnelle Continue - 0251138385



Encadrant d'entreprise artisanale (EEA)

Une formation pour la très petite entreprise!

- Vous souhaitez faire monter en compétences vos collaborateurs?
- Être secondé dans la gestion de votre entreprise?
- Préparer la transmission de votre entreprise?

Ayez le réflexe EEA!

- 4 unités de formation à la carte :
 - Gestion économique et financière
 - Commercialisation-marketing
 - Gestion ressources humaines
 - Former, accompagner l'apprenti

Formation sur Nantes, un jour/semaine : 14 mois
Titre professionnel homologué niveau IV (BAC)

+ D'INFOS

Service formation professionnelle continue
Christie Dalicy 0251138836
ou 0251138385 - cdalicy@artisanatpaysdelaloire.fr

Le brevet de maîtrise (BM)

Une double compétence pour votre entreprise et pour vous!

Salariés, chefs d'entreprise, vous souhaitez acquérir l'excellence dans votre métier? Piloter votre entreprise avec des outils concrets?

7 unités de formation

- Gestion économique et financière
- Fonction entrepreneuriale
- Commercialisation-marketing
 - Communiquer à l'International
- Gestion des ressources humaines
- Module professionnel spécifique à chaque métier
 - Former, accompagner l'apprenti
 - Formation à Ste-Luce/Loire : 22 mois - 1 jour/semaine (lundi)

Titre professionnel homologué niveau III (BAC + 2)

+ D'INFOS

Service formation professionnelle continue
Christie Dalicy 0251138836 ou 0251138385
cdalicy@artisanatpaysdelaloire.fr

Calendrier du 2^e semestre

En quête de nouveautés ? Découvrez nos formations !

OCTOBRE	CRÉER SOI-MÊME SON SITE INTERNET	1-8
	BIEN VIVRE DE SES CRÉATIONS	18 (Trignac)
	INITIATION À LA COMPTABILITÉ	1-8-15 (Châteaubriant)
	SE PERFECTIONNER SUR EXCEL	11
	BIEN GÉRER SA MICRO	22 (Trignac)
	STRATÉGIE WEB MODE D'EMPLOI	17
	CRÉER SA PAGE FACEBOOK PRO	15
	SE FORMER À L'ÉCO CONDUITE	14
	DYNAMISER SA PAGE FACEBOOK PRO	11
	CRÉER SOI-MÊME SES VIDÉOS D'ENTREPRISE	10-25
NOVEMBRE	PERCER SUR INSTAGRAM	4
	BIEN VIVRE DE SES CRÉATIONS	5
	INITIATION À LA COMPTABILITÉ	21-28 /11 et 5/12
	ÊTRE À L'AISE DANS LA RELATION COMMERCIALE	15,22,29 La Chevrolière
	TROUVER ET FIDÉLISER DE NOUVEAUX CLIENTS	21-28
	ALLER PLUS LOIN AVEC LE NUMÉRIQUE (COACHING)	7
	AMÉLIORER LE RÉFÉRENCIEMENT DE SON SITE INTERNET	18
	LA PHOTOGRAPHIE POUR LE WEB	25
	L'INFORMATIQUE POUR LES PROS (5 J)	18-25 nov. et 2-9-16 déc.
	INITIATION À LA COMPTABILITÉ	21-28 nov. et 5 déc.
	GÉRER, ENCADRER, MOTIVER	14,21,28
	CALCULER ET GÉRER SES PRIX	26
DÉCEMBRE	SE PERFECTIONNER SUR EXCEL	2
	BIEN GÉRER SA MICRO	3
	PERCER SUR INSTAGRAM	2
	CRÉER SA PAGE FACEBOOK PRO	12
	DYNAMISER SA PAGE FACEBOOK	9



Artisan (TNS) et micro-entrepreneurs : prise en charge quasi intégrale par le Conseil de la formation de la CMA des Pays de la Loire (sous réserve des fonds disponibles). Reste à votre charge 59 € par jour (pour la première) et 29,50 € pour les suivantes. Tarif autre public (salarié, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprise) : 239 € par jour
Offre coup de pouce : 1 formation offerte au choix parmi 10 essentiels dans l'année qui suit votre installation.

+ D'INFOS
Service aux entreprises - Delphine Bisson - 02.5113.83.88

STAGES DE 3^e

Devenez une entreprise ACCUEILLANTE !

Nantes Métropole, la ville de Nantes, le CD 44 et le Rectorat mènent pour la 4^e année consécutive une démarche partenariale. Ce dispositif a pour objectifs de garantir l'accès de tous les collégiens à un stage de qualité et de lutter contre les inégalités sociales et territoriales. Ce dispositif comprend :

- pour tous les collégiens du département, **une plateforme recensant des offres de stages**,
- pour les collégiens prioritaires (scolarisés en REP/REP+ ou résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville) :
- la mise en œuvre **d'actions préparatoires en amont du stage** pour travailler sur les codes et postures, favoriser la découverte de secteurs et métiers,
- des rencontres entre jeunes et entreprises**, au sein des collèges,

pour les élèves sans solution quelques semaines avant le début de leur stage (« bourse aux stages »).

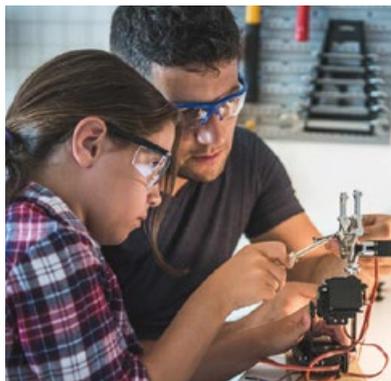
→ Les entreprises peuvent s'engager sur deux volets : diffuser une offre de stage sur la plateforme, ou participer aux temps de rencontre.

Pourquoi accueillir un(e) stagiaire de 3^e ?

- Pour lui permettre de mieux connaître le fonctionnement d'une entreprise, appréhender les comportements et s'approprier un savoir être
- Pour faire naître des vocations : ces collégiens feront l'économie de demain
- Pour s'inscrire dans un engagement citoyen et de responsabilité sociétale

Période de déroulement des stages : octobre 2019 à avril 2020. La majorité se déroule entre novembre et février.

académie Nantes
Loire Atlantique
Nantes Métropole



PARTAGER DES MÉTIERS, PRÉPARER L'AVENIR

Les collégien-nes comptent sur vous !

stage3e.nantesmetropole.fr

+ D'INFOS

Pour en savoir plus ou diffuser une offre de stage, rendez-vous sur stage3e.loire-atlantique.fr ou stage3e.nantesmetropole.fr

DU NOUVEAU POUR NOTRE CENTRE DE FORMATION



La rentrée est souvent synonyme de nouveauté ! Pour notre centre de formation, c'est du côté de sa dénomination et de son logo que nous les trouvons. Désormais le Cifam s'appelle l'URMA Loire-Atlantique : Université des Métiers de l'Artisanat.



Ce changement d'identité s'accompagne d'une période de rénovation sur notre site de Ste Luce/Loire. Cette phase de travaux est nécessaire pour continuer à proposer des conditions de formation optimales aux 2500 apprentis accueillis chaque année. Pour toujours mieux accompagner les artisans et leurs salariés, la CMA 44 entreprends ainsi un important travail de restructuration de son Centre de Formation. Le site de Ste Luce/Loire de l'Université des métiers de l'artisanat rénove et réhabilite :

- son pôle administratif et son self,
- des plateaux techniques de l'Unité pédagogique Restauration,
- des plateaux techniques de

l'Unité Pédagogique Alimentation, → le secteur ébénisterie.

Cette restructuration s'opère pendant l'année académique 2019/2020. À l'issue, une seconde phase de travaux concernera la création d'une halle des sports, le transfert de l'atelier « mécanique transport routier » dans un nouvel espace et la réfection des espaces extérieurs, la réalisation d'un parking sécurisé pour les apprenants.



Évaluez vos avantages en nature

En tant que dirigeant d'entreprise, vous bénéficiez de gratifications comme un véhicule ou un logement de fonction, un téléphone portable, une tablette, etc. Vous avez tout intérêt à bien évaluer ces avantages en nature pour éviter un redressement fiscal ou Urssaf. *Samorya Wilson*

Sont considérés comme avantages en nature toutes prestations ou biens de l'entreprise fournis gratuitement au dirigeant pour son usage personnel. Si une retenue est pratiquée sur sa rémunération ou s'il doit verser une redevance, il n'y aura « avantage » que dans la mesure où le montant des sommes prélevées est inférieur à la valeur de la gratification dont il bénéficie.

Estimation des avantages en nature

En principe, toutes les gratifications consenties au dirigeant non salarié sont évaluées sur la base de leur montant réel. Cependant, l'administration fiscale admet que l'utilisation d'outils issus des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) à des fins privées puisse faire l'objet d'une évaluation forfaitaire, soit 10 % du coût d'achat ou du coût d'abonnement. En effet, une évaluation réelle de

l'usage des NTIC est laborieuse car cela se traduirait par la conservation de toutes les factures justifiant du temps passé au titre de l'utilisation privée.

Cas particulier de l'usage du véhicule de société*

L'avantage en nature automobile dont bénéficie un travailleur indépendant se calcule selon son montant réel, en fonction de l'âge du véhicule. Si l'entreprise est propriétaire du véhicule, l'avantage en nature est évalué selon l'équation suivante :

→ **Pour un véhicule de moins de cinq ans** : le coût global (soit 20 % du coût d'achat TTC par an + assurance + frais d'entretien) X (le kilométrage parcouru par le salarié en usage personnel / kilométrage total parcouru pendant l'année) + les frais de carburant utilisés pour l'usage privé.

→ **Pour un véhicule de plus de cinq ans** : c'est la même formule mais l'amortissement à retenir est de 10 % (et non pas de 20 %).

→ **Pour un véhicule loué par l'entreprise (location ou crédit-bail)** : le coût global annuel du véhicule est égal au prix de la location annuelle du véhicule + les frais d'assurance + les frais d'entretien TTC.

Traitement social et fiscal des avantages en nature

Les avantages en nature des dirigeants sont assujettis aux cotisations sociales. Par conséquent, ils doivent être déclarés à la Sécurité sociale des indépendants (ex-RSI). Le travailleur non salarié est donc tenu de les intégrer dans sa déclaration sociale des indépendants (DSI). Côté fiscal, leur imposition dépend du statut choisi par le dirigeant. Ils sont donc soit soumis à l'impôt sur le revenu, soit déductibles du résultat de la société (y compris les cotisations sociales associées), si l'entrepreneur a opté pour l'impôt sur les sociétés.

* Voir Bulletin fiscal BOI-ANX-000056-20190419.

L'allocation-chômage pour les indépendants devient réalité

À partir du 1^{er} novembre prochain, les travailleurs indépendants en cessation d'activité auront droit au chômage. Les modalités d'ouverture de ce droit ont été précisées dans deux décrets du 26 juillet 2019 (n° 2019-796 et n° 2019-797). Les indépendants concernés pourront bénéficier d'une allocation de 800 € versée pendant six mois, sans avoir à payer de cotisation supplémentaire. Pour l'obtenir, ils devront notamment prouver qu'ils sont effectivement à la recherche d'un emploi et justifier des revenus antérieurs supérieurs ou égaux à 10 000 €/an, au titre de l'activité non salariée. Un travailleur indépendant pourra obtenir plusieurs fois l'allocation-chômage au cours de sa vie professionnelle.

Nous reviendrons ultérieurement plus en détail sur le régime d'indemnisation chômage des TNS.

DEGRÉ DE RUPTURE À ÉVALUER

L'appréciation de la cessation de la relation dépend des dommages et du préjudice causés. Une rupture « brutale » peut ainsi être totale ou partielle.

UN DÉLAI DE PRÉAVIS FIXE

Précédemment, la durée du préavis était appréciée au cas par cas par le juge; depuis l'ordonnance du 24 avril, un délai de préavis de 18 mois est instauré, sauf cas de force majeure.

RECOURS PAR MÉDIATION INTERPOSÉE

Dans un premier temps, la voie de la médiation peut suffire à obtenir réparation de votre préjudice. En cas d'échec, une action en justice est envisageable.

LECTURE RAPIDE

Relations commerciales : comment rompre ?

Le professionnel à qui vous fournissez des produits ou des services, de façon régulière, ne peut pas rompre vos relations d'affaires du jour au lendemain. Ainsi, l'ordonnance n° 2019-359 du 24 avril 2019 a revu les règles en matière de « rupture brutale » d'une relation commerciale établie. *Samorya Wilson*

Qu'entend-on par « rupture brutale » ?

Lorsque votre partenaire d'affaires décide de mettre soudainement fin à votre relation commerciale alors même que vous lui procurez régulièrement des produits ou des services de manière significative et stable, la rupture pourra être considérée comme « brutale ». L'appréciation de la cessation de la relation dépend aussi des dommages qu'elle vous a causés, par exemple : une diminution significative de votre marge, une augmentation des coûts ou encore une baisse importante du volume des commandes. Vous pouvez aussi vous trouver victime par ricochet, notamment lorsque vous êtes le sous-traitant touché par la rupture brutale des relations commerciales subie par votre donneur d'ordre. À noter que la rupture « brutale » peut être totale ou partielle. C'est le préjudice qu'elle a entraîné pour vous qui sera pris en compte.

Quel est le délai légitime pour rompre une relation commerciale ?

Avant l'ordonnance, la durée du préavis était appréciée au cas par cas par le juge. Afin de sécuriser le

partenaire lésé en lui permettant de bénéficier automatiquement d'un certain temps pour réorganiser son activité, l'ordonnance du 24 avril instaure un délai de préavis de 18 mois¹. Toutefois, aucun préavis n'est requis en cas de force majeure ou en cas d'inexécution par l'autre partie de ses obligations. L'ordonnance s'applique à tous les contrats et avenants conclus depuis le 26 avril 2019 et à compter du 1^{er} mars 2020 pour les contrats pluriannuels en cours d'exécution.

De quel recours disposent les parties ?

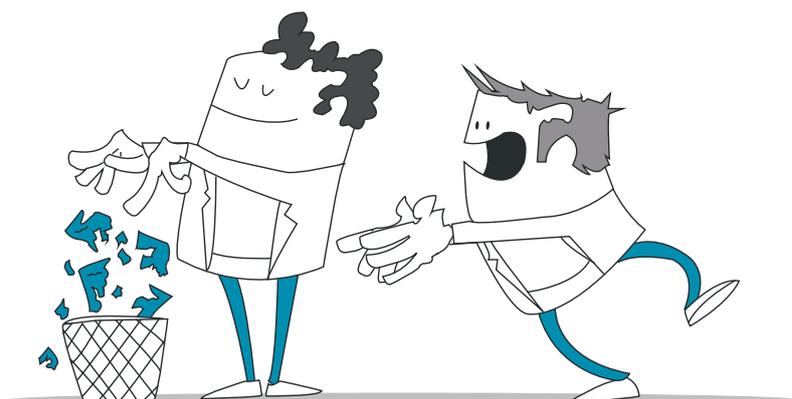
Si vous vous considérez comme victime d'une rupture brutale, dans un premier temps, il convient de tenter d'obtenir réparation de votre préju-

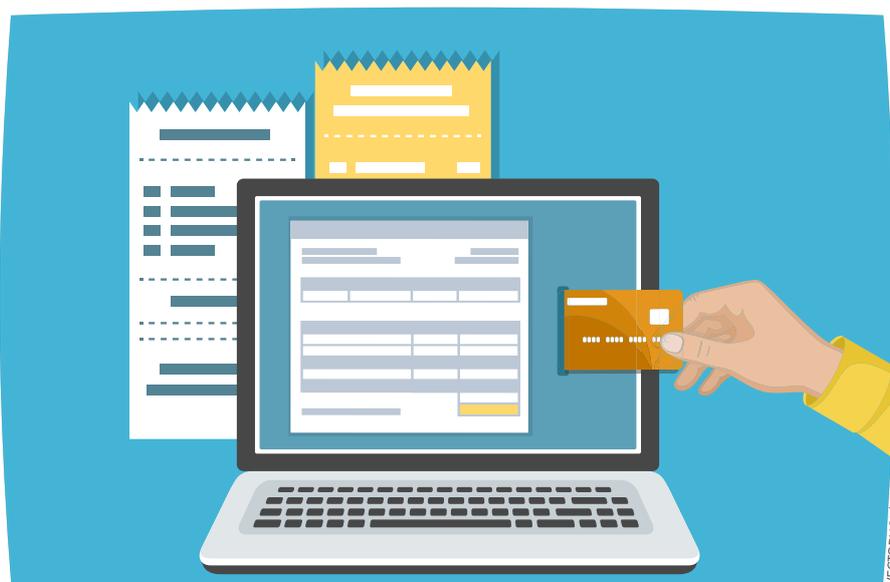
dice par la voie de la médiation. Ainsi vous pouvez vous rapprocher de votre chambre de métiers et de l'artisanat qui vous indiquera la marche à suivre et, le cas échéant, vous diriger vers un centre de médiation inter-entreprises. Vous avez également la faculté de saisir gratuitement le médiateur national des entreprises via Internet. Ce dernier tentera de trouver une solution dans un délai de trois mois. En cas d'échec de la résolution amiable du litige, il vous restera alors à introduire une action devant la juridiction civile ou commerciale compétente².

1. Art. L.442-1 al.2 du Code du commerce.

2. Art. L.442-4 du Code du commerce.

www.mediateur-des-entreprises.fr
POUR CONTACTER VOTRE CMA :
0825 36 36 36 (numéro d'appel commun) - annuairecma.artisanat.fr





Auto-entrepreneurs Déduisez vos charges avec le système de débours

En principe, l'auto-entrepreneur ne peut pas déduire de son résultat les frais qu'il engage pour réaliser une prestation. Il est imposé uniquement sur son chiffre d'affaires (CA). L'un des moyens pour lui de récupérer les sommes dépensées pour son activité reste le débours. *Samorya Wilson*

Choisir d'appliquer ou non des frais de débours

Vous avez besoin de fournitures diverses pour délivrer votre prestation ou vous déplacer pour réaliser une mission :

- vous pouvez décider de prendre en charge les équipements nécessaires au service à effectuer et ensuite les facturer à votre client dans le coût global de votre prestation ;
- ou vous pouvez demander à votre client de payer ces frais à part, en faisant établir une facture en son nom. Le premier choix relève de la refacturation alors que le deuxième du débours*. Mais attention : les dépenses inhérentes à votre profession (emprunt, achat de matières premières, loyer, assurances, téléphone, frais de véhicule...) doivent rester à votre charge. Il faut savoir qu'en tant que auto-entrepreneur, vous êtes

imposé sur votre chiffre d'affaires sans prise en compte de vos frais. Opter pour le débours vous permet donc de faire baisser votre CA puisque ce type de frais n'entre pas dans votre volume d'affaires. Par conséquent, il ne fera pas partie de votre base d'imposition et des cotisations sociales.

Informez votre client

Avant de pratiquer un débours, vous devez obtenir un accord écrit du client intitulé « mandat de débours », qui précise la demande de réaliser un achat ainsi que le budget alloué. Cela vous permettra de vous protéger en cas de contestation du client. Pour vous faire rembourser, vous devez mentionner le débours dans la facture globale de votre prestation. Précisément, il convient de décrire, dans chaque ligne, la prestation réalisée et les débours engagés ainsi

que de joindre tous les justificatifs (récépissés de paiement, tickets de caisse...). Le client devra alors procéder au remboursement des frais à l'euro près. Notez qu'il n'est pas possible de réaliser une marge sur les débours.

Enregistrez l'opération pour votre comptabilité

Vous avez intérêt à faire des copies des justificatifs et des factures afin de les garder pour votre comptabilité. En cas de contrôle fiscal, ces pièces serviront à appuyer votre livre des recettes (obligatoire pour l'auto-entrepreneur), dans lequel doit figurer le terme « débours » à côté de la somme correspondante. À la différence du chiffre d'affaires de l'auto-entrepreneur, il n'y a pas de seuil maximum pour les frais de débours.

* Art. 267 II du Code général des impôts.

Motorisations: diesel:
2 298 cm³ de 135 à 180 ch /
électrique: 76 ch



Volume utile maxi:
8 / 9 / 10,8 / 12,3 / 13 /
14,8 / 17 m³

Charge utile maxi:
1 175 à 1 725 kg

Équipement: planchers
ou châssis cabine, en
traction, en propulsion,
avec motricité
renforcée et en 4x4
PTAC : 3,5 T

Dimensions: 5 048 / 5 548 /
6 198 / 6 848 x 2 020 x 2 303 /
2 496 / 2 749 mm

Longueur de chargement :
2 583 / 3 083 / 3 733 / 4 383 mm

RENAULT MASTER 2019

Au goût du jour

Utilitaire lourd le plus vendu en France, le Renault Master se heurtait ces derniers temps à de nouveaux concurrents aux dents longues. Pour le remettre dans le vent, les ingénieurs de Renault ont fait évoluer son esthétique, sa cabine de conduite et ses motorisations. De quoi lui donner de nouveaux atouts. *Guillaume Geneste*

Nouvelle face avant

Depuis son lancement, le Master n'avait que très peu évolué esthétiquement et commençait à accuser le poids des ans. Le « nouveau » Master adopte une face avant retravaillée: une calandre plus verticale, un capot plus horizontal et des phares intégrant désormais les feux à jour en forme de C, la signature de toutes les voitures de la marque.



PHOTOS: © RENAULT

Nouvelles aides à la conduite

Le Master peut recevoir de nouvelles aides à la conduite comme le système de rétrovision par caméra Rear View Assist, le radar de stationnement AR et AV, l'aide au maintien dans la file en cas de coup de vent latéral, l'alerte de franchissement de ligne ou encore l'alerte de présence dans l'angle mort...

Planche de bord modernisée

La planche de bord est plus flatteuse, même si les plastiques restent quelconques. Elle intègre de nombreux rangements, dont certains inédits, comme la boîte à gant « tiroir », face au passager de droite (10 litres de capacité!). Dommage qu'elle vienne systématiquement cogner les genoux du passager à l'ouverture. Autre option: une tablette extractible face au passager, un espace de travail ultra-pratique.



Aides à la conduite
Restylage réussi



Détails de finition
Boîte à gant tiroir peu pratique

À PARTIR DE 26 000 € HT

QUAND
VOUS REFERMEZ
UN 
UNE NOUVELLE VIE
S'OUVRE À LUI.

EN TRIANT VOS JOURNAUX,
MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES
PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE
PLUS DURABLE. DONNONS ENSEMBLE
UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS.

[CONSIGNESDETRI.FR](https://www.consignesdetri.fr)

CITEO

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio

ALAIN ÉCUVILLON - ITSLEARNING

RENFORT NUMÉRIQUE

L'Université régionale des métiers et de l'artisanat (Urma) des Pays de la Loire inaugure une méthode d'enseignement s'appuyant sur le recours aux outils numériques, proposée par la plateforme Itslearning.

Présentation...

Sylvain Villaume



ALAIN ÉCUVILLON
Directeur général d'Itslearning France

« Le savoir reste évidemment l'apanage des enseignants. »

Les nouvelles technologies ont évidemment beaucoup à apporter à l'enseignement. Le recours à l'outil numérique s'avère déjà très répandu, dans le primaire comme dans le secondaire et l'enseignement supérieur. Qu'en est-il de l'apprentissage ? Depuis le printemps dernier, l'Urma des Pays de la Loire utilise, pour ses 6 000 artisans de demain, la plateforme numérique proposée par l'entreprise Itslearning. Il s'agit de la fusion d'un ENT (Espace numérique de travail) et d'un LMS (*learning management system*, ou plateforme d'apprentissage pédagogique), déjà employés à différents niveaux de l'enseignement.

« Utilisable partout »

D'avril à juillet, les professeurs ont été formés à l'usage des outils. « Le savoir reste évidemment leur apanage, précise d'emblée Alain Écuillon, directeur général d'Itslearning en France. Nous, nous ne constituons qu'un outil permettant de diversifier les méthodes d'enseignement et d'agréger des contenus de sources différentes. C'est très adaptable aux besoins de chacun. » Et très accessible : « Développer un cours sur notre plateforme est d'une grande simplicité, ajoute Alain Écuillon. Une journée de formation suffit pour créer un

premier cours en ligne. Cette expérience avec l'Urma des Pays de la Loire débute tout juste et, jusqu'ici, le travail s'est surtout porté sur les enseignants, afin qu'ils s'approprient l'outil. Il est d'usage qu'au bout d'un an, 70 % des enseignants s'en soient saisis. La montée en puissance est progressive, mais les premiers résultats se mesurent au bout de plusieurs années. Ça, c'est pour les enseignants car, en général, pour les étudiants, le numérique, c'est naturel... » Alain Écuillon insiste sur l'aspect « éminemment collaboratif » de la solution proposée par Itslearning et désormais mise en œuvre au sein de l'Urma des Pays de la Loire : « Créer du contenu, dit-il, c'est possible pour une classe, pour un groupe, comme pour un seul étudiant. Des contenus adaptés au niveau de chacun, à la progression et à la compréhension des étudiants. Les enseignants peuvent mettre en ligne leurs cours bien sûr, mais aussi tout type de contenu numérique. Comme c'est décliné en application, c'est utilisable partout et tout le temps. En plus, cet outil permet des évaluations individuelles régulières. »

RÉGION PILOTE

L'objectif poursuivi par l'Urma, en s'attachant les services de la plateforme Itslearning, consiste évidemment à améliorer la formation et l'accompagnement de ses étudiants, tout en renforçant l'expertise des enseignants. Mais, à terme, ce projet pilote peut tout à fait s'étendre à l'ensemble du territoire national et aux 13 Urma qui le composent. On passerait alors d'un public de 6 000 bénéficiaires à environ 70 000 ! Itslearning connaît à la fois le sujet de la formation aux métiers de l'artisanat, équipant déjà une centaine de CFA à travers la France, et le terrain testé en premier : c'est également à cette entreprise qu'ont fait appel les collèges et les lycées des Pays de la Loire !



© MUCO FELIX



L'experte

© M. SOPHIE DE COURTIVRON

BÂTIMENT

Savoir travailler avec un syndic d'immeuble

Mandaté par le conseil syndical des copropriétaires, le syndic d'immeuble fait le lien entre les copropriétaires d'un immeuble et les artisans intervenant pour l'entretenir (chauffagistes, plombiers, etc.). Voici quatre conseils pour bien gérer cette situation particulière. *Sophie de Courtivron*

1 Ne pas perdre de vue le client final

« Les artisans sont appelés par le syndic d'immeuble et oublient parfois que leur client est la copropriété. Demandez un maximum de précisions sur les travaux et rencontrez, sur place, au moins un membre du conseil des copropriétaires ; entretenez ce lien », suggère Audrey Benois, avocate compétente en droit de la copropriété¹ (en photo ci-dessus). « Nous avons de plus en plus affaire aux conseils de copropriétaires », constate John Mossot, artisan qui travaille à 99 % pour des syndicats². Pour aller au-devant des copropriétaires, il fréquente les Salons spécialisés³.

1. www.benois-avocat.fr

2. Green étanchéité, à Pierrefitte-sur-Seine (93)

3. Salon de la copropriété (nov. 2019, porte de Versailles)², Salon indépendant de la copropriété de l'Arc...

2 Des délais, mais des acomptes

« Au-delà d'un certain seuil, le budget des travaux doit être voté en assemblée générale (AG), rappelle Audrey Benois. Il peut ainsi se passer de huit mois à un an entre le devis et le début des travaux. » Si au cours du chantier le budget voté ne suffit pas, il faut avertir très vite le syndic afin de voter un budget complémentaire. Pour sécuriser son travail, l'artisan peut réclamer un acompte (30 % en général ; jusqu'à 60 %). John Mossot demande 40 % ; « on peut aussi ajouter une facture de situation, par exemple de 30 %, sur l'avancement des travaux, et le solde est versé à la fin. Il faut le mettre sur le devis. »

3 Des devis pointus

En AG, le syndic d'immeuble présente plusieurs devis aux copropriétaires. La réactivité de l'artisan est essentielle. « Les documents attenants au devis doivent être présentés spontanément », précise Audrey Benois : assurances décennale et responsabilité civile ; attestation de TVA à taux réduit à remplir par le client... « Si l'entreprise n'est pas labellisée RGE, elle peut avoir recours à un sous-traitant qui l'est, et cela doit figurer sur le devis », pointent Cécilia Elespp et Sébastien Sordes, responsables du service juridique de la Capep Grand Paris. « Il y a des spécificités en matière de TVA quand on est dans le collectif ; par exemple, la fourniture d'une chaudière sera à 20 % et seule la pose sera à taux réduit. Il faut bien ventiler sur le devis les différents taux appliqués. Attention aussi aux mentions obligatoires, notamment le délai de rétractation pour une intervention d'urgence. » La Capep Grand Paris fournit à ses adhérents « une boîte à outils avec des modèles de devis, conditions générales de vente, factures etc., à jour de la réglementation, ainsi que des préconisations (devoir de conseil...) ». »

4 Fidélisez syndic (et propriétaires)

« Le syndic attend de l'artisan de la lisibilité sur le déroulement de son intervention », pose Éric Barbarit, directeur Métier syndic et gérance location chez Nexity. « C'est du service apporté par l'artisan, que le syndic rétrocède au client. » Et un syndic satisfait fera travailler l'artisan pour ses autres copropriétés...



www.cnpa.fr © Retrouvez les vidéos « Métiers services auto » de l'Anfa



Pascal Brethomé
vice-président national délégué
aux métiers, président
du CNPA Loire-Atlantique

« Le secteur de l'automobile évolue depuis longtemps. Il y a toujours eu des nouveautés. Nous savons nous adapter. L'important est de pouvoir se former tout au long de la vie. »

GARAGISTES

EN ROUTE VERS LE 100 % CONNECTÉ

Dans un secteur en perpétuelle évolution, les garagistes exercent un métier qui demande toujours plus de méthodologie et de rigueur. Le Conseil national des professions de l'automobile (CNPA) accompagne les artisans pour qu'ils gagnent en compétence et en visibilité. *Isabelle Flayeux*

Avec 18 000 adhérents dont 82 % d'artisans, le CNPA regroupe l'ensemble des métiers des services de l'automobile, de la distribution jusqu'à la destruction, et représente 86 % de la profession. « Les 6 000 garages du CNPA sont majoritairement gérés par des artisans. Ces mécaniciens réparateurs automobiles (MRA) entretiennent et réparent les voitures, de leurs six mois et jusqu'à plus de vingt ans », explique le garagiste Pascal Brethomé, vice-président national délégué aux métiers, président du CNPA Loire-Atlantique. Membres d'un réseau ou de marque blanche, les ateliers sont répartis sur toute la France et diversifient parfois leur activité. Tous offrent des services de proximité, quels que soient la marque, le modèle et l'âge des véhicules. « Acteurs de la mobilité, les MRA sont d'utilité publique. Nous avons établi un plan de valorisation des artisans automobiles pour les aider à se former et à prendre le bon virage en s'adaptant aux évolutions. Le CNPA a travaillé trois ans avec les constructeurs automobiles pour mettre en place des formations spécifiques. »

LE PASSAGE OBLIGÉ DE LA FORMATION

Avec la généralisation de l'électronique embarquée et l'essor des véhicules hybrides, la réparation se complexifie. Si 60 % des automobiles sont connectées, elles le seront toutes demain. Le CNPA vient de mettre en place une formation test sur la maintenance des calculateurs pour les artisans de cinq régions avant de l'élargir pour tous à partir de 2020, avec l'aide du GNFA (Groupeur national pour la formation automobile). « Les MRA doivent connaître le moteur à explosion et maîtriser les outils informatiques. Le secteur a besoin de profils plus complexes. Nous nous rapprochons aussi des chambres de métiers et de l'artisanat pour proposer des formations communes et aider les futurs repreneurs d'entreprise. » Le CNPA a créé un guide pratique sur toutes les obligations du garagiste, de la création d'entreprise jusqu'à la transmission. « Apprendre à communiquer fait partie des enjeux importants. Nous devons faire savoir que nous sommes capables de mettre à jour des calculateurs par exemple. Nous devons également inciter les automobilistes à privilégier l'entretien préventif de leur véhicule. »

108

« Meilleurs Garages de France »
sélectionnés sur avis des
internautas automobilistes
sur allogarage.fr

±0,5 %

de progression du CA
du secteur de la vente et
de la réparation auto en 2018,
contre +0,2 % en 2017*

14 600

MRA avec ou sans
enseigne entretenaient
31,1 millions de voitures
particulières en 2012**

* Observatoire de la petite entreprise - FCGA/Banque populaire. ** Institut supérieur des métiers.

BATELIERS

CAP SUR L'ARTISANAT !

Auparavant affiliés à la CNBA (Chambre nationale de la batellerie artisanale), les bateliers sont entrés le 1^{er} juillet dans le giron de l'artisanat*. Issu d'une tradition ancestrale, leur savoir-faire exige notamment endurance physique et force mentale. En plus de son fort potentiel économique, le fluvial constitue une solution de transport écologique.

Samira Hamiche

* Article L4430-1 du Code des transports. Relèvent de la batellerie artisanale les entreprises dont l'activité est le transport de marchandises par bateau et qui remplissent les conditions d'effectifs prévues par l'article 19 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat.



Michel Dourlent
batelier, ancien président
de la CNBA

« Le bateau, c'est notre outil de travail et aussi notre maison. Nous y vivons continuellement ! Mon entreprise est à Rouen mais je peux être demain à Rotterdam ou à Dunkerque. »

La France compte 650 entreprises artisanales de batellerie. Nombre de bateliers travaillent en couple (conjoint collaborateur ou conjoint salarié), sinon avec des salariés (six maximum), sous le statut d'EI, SARL ou société. Même si leurs revenus sont fluctuants, ces entreprises ont un gros potentiel économique : les plus modestes peuvent générer 150 000 €/an de CA. Les plus petits tonnages peuvent quant à eux transporter jusqu'à 450 m³ de marchandises...

UN TRANSPORT ÉCOLOGIQUE

« Les bateliers travaillent beaucoup avec le secteur céréalier et du BTP mais ils peuvent tout transporter », introduit Michel Dourlent, batelier et ancien président de la CNBA. Ces marchandises sont essentiellement des produits lourds et denses : céréales, semences, minerais, matériaux de construction, voitures, déchets métalliques... « Transporter 5 tonnes de marchandises sur 100 km ne nécessite qu'un litre de carburant : nous sommes le mode de transport qui consomme le moins. Tous les colis lourds qui passent à ce jour par la route pourraient être transportés en bateau, sans être endommagés ou volés », relève Michel Dourlent, qui en appelle à la volonté politique de l'État.

ITINÉRANCE ET POLYVALENCE

Les bateliers partagent l'ADN de l'artisanat. « Comme beaucoup d'artisans, nous faisons souvent la semaine de 35 heures en deux jours », témoigne Pascal Malbrunot, batelier et ancien président Bassin parisien de la CNBA. L'état (inégal) du réseau fluvial et la rareté des réparateurs spécialisés dictent la polyvalence : « un batelier, c'est aussi un électricien, un menuisier, un mécanicien », résume le professionnel.

Itinérants, peu connectés aux réseaux mobiles... les bateliers plébiscitent la reconnaissance de leurs spécificités par les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA). « Pour répondre aux questions d'expertise », Michel Dourlent suggère le déploiement de « référents batellerie », a minima dans les chambres concentrant le plus d'artisans bateliers (Hauts-de-France, Île-de-France et Paca). Les CMA, elles, auront à cœur de se coordonner et de faire perdurer les missions autrefois assurées par la CNBA : formalités (passage du permis, immatriculation), aides (crues, fermeture des canaux, etc.) et conseil.

CONTACTEZ VOTRE CMA :
0825 36 36 36
(numéro d'appel commun)
annuairecma.artisanat.fr





« Je ne me considère pas comme un artiste, je ne veux pas conceptualiser mon savoir-faire. Je suis un artisan : je conçois des choses utiles, qui durent, qui vivent... »

SON TRUC EN PLU(ME)S

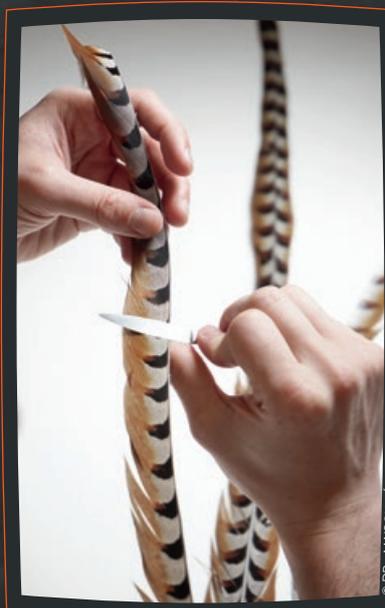
MAXIME LEROY – PLUMASSIER

Dix ans seulement auront suffi à propulser Maxime Leroy au firmament d'un métier rare et exigeant : la plumasserie. Des plateaux de cinéma, aux podiums des défilés haute couture, et désormais au cœur de l'atelier historique du Moulin Rouge, il imprime de sa patte – minutieuse et audacieuse – le monde de la plume.

Julie Clessienne

L'ENVOL

Piqué par la plume, qu'il découvre en option arts appliqués en filière littéraire, Maxime Leroy emprunte cette voie en 2010, et ne s'en écartera plus. Ainsi, à peine obtenu son CAP de plumasserie en un an qu'il enchaîne au lycée professionnel Octave Feuillet* (« avec les meilleures notes depuis vingt ans ! »), il deviendra lui-même professeur. Il a alors 22 ans... « J'ai envie que la transmission perdure et, en sept ans à ce poste, j'ai œuvré pour développer les CAP en un an, pour y attirer des personnes plus expérimentées, bachelières. Exactement ce que recherchent désormais les grandes maisons de couture. »



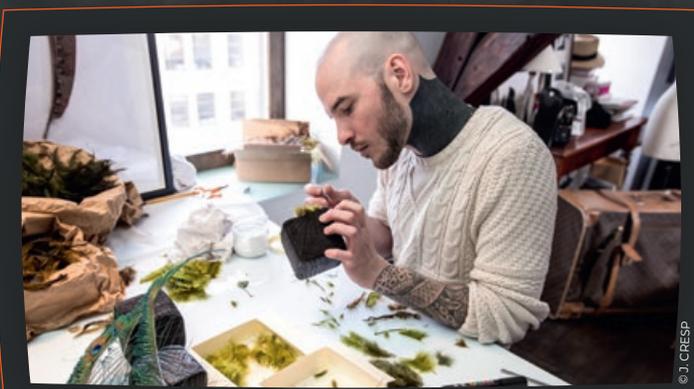
ÉTHIQUE ET PATIENCE

Rassurez-vous, aucun animal n'a été blessé durant ce reportage ! « J'utilise essentiellement des plumes de mue** – d'oiseaux non protégés – récupérées auprès d'éleveurs sélectionnés avec rigueur », souligne Maxime Leroy. Une dimension éthique, une patience à toute épreuve (6 mois à 3,5 ans sont nécessaires avant qu'un faisán n'atteigne sa maturité sexuelle et donc ne mue) et un sacerdoce administratif qui n'ont pas rebuté le plumassier et son associé, Paul Baret. « Ce qui a été négocié et pensé en amont avec les éleveurs, toute la filière de la plumasserie en bénéficie désormais ! Cela a pérennisé notre métier et le leur, nous assure des plumes de qualité sur le long terme. »



SANS LIMITE

Autruches, perroquets, faisans, paons... À chaque plume sa souplesse, son « gras », ses exigences. Sa connaissance pointue de la matière ouvre à Maxime Leroy des collaborations prestigieuses dans les milieux de la mode ou de la décoration, un terrain de jeu sans limite. À son actif, aussi bien des bracelets de montre, des pieds de lampe, une moto, de la maroquinerie, des chaussures... « *Je me considère comme un artisan, pas comme un artiste. Je mets au service d'un créateur mon savoir-faire, mes techniques, comme pour Jean Paul Gaultier avec qui je collabore depuis dix ans. Je conçois des projets à vivre, utiles.* »



CHEMIN TOUT TRACÉ

En parallèle, Maxime Leroy est toujours à la tête de M Marceau, son atelier de création lancé il y a cinq ans, et de Sacco Baret, une marque vitrine qui met en avant ses créations de haute-à-à (souliers, maroquinerie...). « *À terme, je souhaite réussir à incorporer l'aspect expérimental et l'audace qui anime M Marceau au sein de la Maison Février* », explique le jeune homme. En attendant, il devra s'atteler à un autre chantier de taille : une installation autour de l'art de la plumasserie pour fêter la réouverture de la salle d'exposition temporaire du musée des Arts décoratifs Paul Dupuy, à Toulouse, en 2020. De quoi déployer un peu plus ses ailes... et sa réputation déjà solide.

* Le seul lycée de France à proposer cette formation (promotion de dix élèves par an).

** Les autres plumes (poules, canard...) sont issues d'élevage classique dont les animaux sont destinés à la consommation et les plumes considérées comme un rebut.



MOULIN ROUGE, CÔTÉ COULISSES

Consécration ultime : Maxime Leroy est devenu en début d'année le mandataire de la Maison Février, l'atelier de plumasserie historique du Moulin Rouge, intégré en son sein, à Montmartre. « *Et dire que l'univers du cabaret ne m'attirait même pas !* », s'amuse-t-il. Son idée : « *redonner ses lettres de noblesse à cette maison, développer l'aspect mode, qui s'est un peu perdu en chemin, conserver l'âme du travail réalisé ici, tout en le modernisant* ». Pour ce faire, il est entouré de cinq « petites mains » (une expression qu'il exècre !), dont deux véritables « autruchiennes » au savoir-faire inestimable (une tonne de plumes d'autruche est travaillée ici chaque année !

www.m-marceau.com - www.saccobaret.com +

DATES CLÉS

2010

CAP en un an au lycée Octave Feuillet, dans le XVI^e arrondissement à Paris. Il en sortira major de promotion et y deviendra professeur dans la foulée.

2011

Première collaboration avec Jean Paul Gaultier pour le lancement de Kokorico, le nouveau parfum du créateur.

2016

Exposition « Double je » au Palais de Tokyo avec la Fondation Bettencourt Schueller. Sa moto ornée de plumes noires attire tous les regards.

2019

Prise de fonction au sein de la Maison Février, structure appartenant au Moulin Rouge. Il y est, entre autres, en charge de l'entretien et la modernisation des costumes des 60 danseurs(ses).

▼ L'équipe de France de rugby à 15, composée uniquement d'apprentis, lors du match qui l'opposait à la Suisse, à Genève, en juin dernier.



© ANDSA

Pratiquer une activité sportive et se former à un métier constituant, à première vue, deux préoccupations distinctes qui, pourtant, se rejoignent. Santé, esprit collectif, dépassement de soi: de nombreuses actions contribuent à développer ces valeurs communes à la pratique d'un sport et d'un métier. *Sylvain Villaume*

GILLES BOURGUIGNON - CHEF D'ENTREPRISE ET EX-RUGBYMAN PROFESSIONNEL

HYMNE AUX VALEURS

Son nom dira forcément quelque chose aux amateurs de rugby : de 1988 à 1990, Gilles Bourguignon a porté à six reprises le maillot du XV de France, à un poste de deuxième ligne occupé avec l'autorité de son double mètre pour cent bons kilos durant une carrière exemplaire au sein du RC Narbonne. À aujourd'hui 55 ans, l'Audois se trouve à la tête d'une véritable PME de sept boulangeries plus trois points de vente saisonniers, sous différentes enseignes : Le Fournil de Gilles et L'Épi d'ovalie notamment. C'est dire s'il a su, cinq ans avant la fin de sa carrière sportive, travailler à la réussite de sa reconversion, et prouver que l'apprentissage d'un métier n'était pas incompatible avec la pratique d'un sport de haut niveau. Au sein de ses boulangeries, Gilles Bourguignon emploie cent salariés, dont une vingtaine d'apprentis, pour la plupart issus des CFA de Lézignan et de Rivesaltes.

Dans ses effectifs, il compte un ancien gymnaste chez qui il dit aujourd'hui retrouver « *rigueur, équilibre, force mentale* », et parmi ses apprentis « *un boxeur et un rugbyman* », « *dont les clubs doivent parfois admettre qu'ils manquent un entraînement. Notre activité, c'est du sept jours sur sept par roulement, donc des week-ends travaillés. Nous devons veiller à établir une planification équilibrée, notamment pour ne dissuader personne de pratiquer un sport.* » Pourquoi cette prévention ? Tout simplement « *pour les valeurs que le sport permet d'inculquer à un jeune* », répond-il. « *Chez nous, où l'on travaille en équipe, c'est particulièrement parlant. Tolérance, respect, honnêteté, courage : le sport en est imprégné et le travail le met en pratique. Le sport implique de l'exigence envers soi-même, le goût de l'effort, la volonté de dépassement. Et permet de se construire face au stress, à la peur de l'échec, au regard des autres. Il nous amène à trouver des solutions, en plus de s'épanouir. C'est primordial pour l'équilibre de l'individu.* » Parole d'expert !



LAURENT FABRE - CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION

« SPORT ET MÉTIER » DANS LES STARTING-BLOCKS

Le CFA de Rivesaltes, dans les Pyrénées-Orientales, compte 800 élèves et forme à 14 métiers (alimentaire, services, automobile...). Laurent Fabre,

le conseiller principal d'éducation depuis 25 ans, y porte, en cette rentrée 2019, le programme « sport et métier », également lancé dans un secteur plus rural, à Mende (Lozère). « C'est une expérimentation, précise-t-il, mais nous sommes convaincus de pouvoir faire des émules, notamment dans des régions encore plus sportives que la nôtre. »

Le dispositif est parti d'un constat : l'abandon d'une pratique sportive en club par l'immense majorité des jeunes entrant en apprentissage. « Or, quand on connaît les vertus sociales et éducatives du sport, ce constat a de quoi perturber, explique Laurent Fabre, membre actif de l'Andsa* (lire aussi notre rubrique « Opinion »). De plus, nos apprentis exercent souvent dans de petites entreprises, dans les villages : leur implication dans un club sportif est bonne pour le dynamisme et peut leur offrir de nouvelles opportunités dans les entreprises qui sponsorisent ces clubs. » Des partenariats entre l'établissement et les clubs ont donc été noués : lors de leur semaine au sein du CFA,

les jeunes (une cinquantaine à Rivesaltes pour commencer) suivent, après les cours du lundi, du mardi et du jeudi, un programme de récupération, renforcement musculaire, préparation physique. Deux enseignants encadrent l'opération, qui a mobilisé un budget d'environ 3 000 € pour l'achat de matériel.

* Association nationale pour le développement du sport dans l'apprentissage.



ROMAIN LARRIGOLE - PROFESSEUR D'EPS

« EMMENER UN JEUNE À L'EMPLOYABILITÉ »

Romain Larrigole enseigne l'éducation physique et sportive (EPS) en CFA depuis maintenant dix ans. Il vient tout juste d'élargir son cursus en consacrant un master 2 à la question du lien entre apprentissage et éducation physique et sportive. « L'enseignement de l'EPS est structuré, à la base, pour le collège et le lycée ; son rapport avec le monde de l'entreprise auquel prépare l'apprentissage n'est pas naturel. Au sein du CFA Henri-Martin de Lézignan-Corbières (Aude), nous proposons, deux heures par semaine, un enseignement de l'EPS plus en lien avec le milieu professionnel.

Nous travaillons sur une finalité partagée par tous – enseignants, familles, apprentis, direction de l'établissement, élus de la chambre de métiers et de l'artisanat – : l'employabilité. Car il en est de l'EPS comme des autres matières enseignées : elle doit contribuer à emmener un jeune à l'employabilité. » Un maître mot décliné en deux objectifs : d'abord, former un bon salarié ; ensuite, former un responsable. Dans le premier cas, trois

notions sont à l'œuvre : l'engagement, l'adaptation, le relationnel. Dans le second cas, c'est l'autonomie, l'analyse et le management qui sont particulièrement travaillés. « Nous cherchons donc à trouver des activités sportives qui correspondent au mieux aux notions évoquées. Par exemple, en CAP coiffure, course en durée, tennis de table, sport collectif, relais 4 x 50 mètres... », conclut Romain Larrigole.

APPRENDRE À CHUTER

L'Association nationale pour le développement du sport dans l'apprentissage (Andsa) est un peu le comité olympique des chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) ! Son credo : encourager les apprentis à démarrer ou reprendre une activité sportive en club, via des partenariats, l'organisation d'événements et, bien entendu, en s'appuyant sur le réseau des CFA des CMA. Mais l'Andsa propose aussi des formations et s'apprête à en tester une nouvelle, en partenariat avec la Fédération française de judo : gérer la chute pour éviter les accidents du travail. Une démarche déjà suivie par des écoles de jockeys, notamment, dont pourront profiter les entreprises artisanales. Tél. : 05 34 48 09 82 - andsa.org

JOSEPH CALVI

« LE SPORT ENTRETIENT LE GOÛT DE L'EFFORT »

À la tête de l'Andsa, Association nationale pour le développement du sport dans l'apprentissage, l'Ariégeois Joseph Calvi encourage les jeunes à pratiquer une activité sportive qui leur sera bénéfique dans leur travail comme dans leur vie de tous les jours.

Propos recueillis par Sylvain Guillaume

QUEL EST VOTRE LIEN AVEC LE SPORT ?

C'est ma passion ! Plus jeune, j'ai pratiqué le rugby, mais aussi le tennis puis le tennis de table à un assez bon niveau puisqu'avec mon équipe de Foix, nous avons été champions des Pyrénées. Ici, le dimanche après-midi est consacré au rugby : nous allons au stade et, souvent, l'artisan local devient sponsor du club du coin ! Cela crée des liens. Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ariège, j'ai initié un partenariat avec les clubs de rugby locaux afin de présenter les métiers de l'artisanat aux joueurs cadets et juniors. Une possibilité pour eux de trouver un apprentissage, pour nous de fixer des jeunes sur le territoire. Connaissant cette action, le président de CMA France, Bernard Stalter, m'a proposé de prendre la présidence de l'Andsa, ce que j'ai accepté avec joie.

EN QUOI EST-IL PARTICULIÈREMENT IMPORTANT DE SENSIBILISER LES APPRENTIS À LA PRATIQUE D'UN SPORT ?

Il s'agit d'un enjeu de santé pour ceux qui recherchent simplement le bien-être, un vecteur de loisir pour ceux qui privilégient le plaisir, ou de challenge et de dépassement de soi pour ceux qui se tournent vers la compétition. C'est pourquoi nous travaillons à rendre l'apprentissage compatible avec la pratique d'un sport, malgré

un emploi du temps qui, à première vue, ne le permet pas facilement. C'est l'idée du dispositif « sport et métier » que testent actuellement deux CFA et que nous espérons développer au niveau national (*lire également notre rubrique « Trait d'union »*). Cinq heures supplémentaires de sport sont proposées au jeune, avec son programme d'apprentissage d'un métier ; cela touchera notamment à la récupération, à la diététique, la préparation physique et mentale, etc.

UN BON SPORTIF FAIT-IL UN BON APPRENTI, ET VICE-VERSA ?

En tout cas, nous remarquons dans nos entreprises qu'un jeune doué pour le sport est souvent un excellent apprenti, car le sport entretient le goût de l'effort, la précision du geste, l'esprit collectif... Lors des tournois que nous organisons (une cinquantaine d'événements chaque année réunissant plus de 46 000 apprentis), des jeunes se rencontrent, d'horizons, d'âges et de métiers différents : cela joue un grand rôle dans la relation à l'autre, l'ouverture d'esprit, la mixité, la cohésion sociale. Dans l'autre sens, pratiquer un sport peut permettre à des apprentis d'atteindre le haut niveau. Des exemples existent, comme celui du rugbyman Fabrice Estebanez, ancien international, aujourd'hui entraîneur national, qui a été plombier jusqu'à ses 24 ans. Le mettre en avant peut aussi contribuer à moderniser l'image de l'apprentissage.



SON PARCOURS

andsa.org +

1988

Création de son entreprise de maçonnerie, basée à Foix, qui compte aujourd'hui trois salariés

2017

Président du Fonds national de promotion et de communication de l'artisanat (FNPCA)

2010

Président de la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Ariège

2019

L'Andsa est la seule association qui propose une offre de pratique du sport auprès de tous les centres d'apprentissage (artisanat, du bâtiment, de l'industrie, agriculture...)

2016

Président de l'Andsa, fondée en 2006

Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus
de 60 ans MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle
comme dans votre
vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi





LA LOI PACTE SIMPLIFIE L'ÉPARGNE RETRAITE

LE CRÉDIT MUTUEL VOUS
ACCOMPAGNE DÈS À PRÉSENT
POUR TROUVER LES SOLUTIONS
ADAPTÉES À VOTRE SITUATION.

Crédit  Mutuel

Le Crédit Mutuel, banque coopérative, appartient à ses 7,9 millions de clients sociétaires.